

Grammaire comparée
à l'usage des formateurs de maîtres et auteurs de manuels bilingues
français_sonay-zarma

Hamidou Seydou Hanafiou
Institut de Recherches en Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni de Niamey

Février 2007

Table des matières

Avant-propos

Introduction

- 1. Un peu de phonétique**
 - 1.1. Les sons (consonnes et voyelles)
 - 1.1.1. Les consonnes du français
 - 1.1.2. Les voyelles du français
 - 1.1.3. Les consonnes du soṅay-zarma
 - 1.1.4. Les voyelles du soṅay-zarma
 - 1.2. Comparaison des sons des deux langues
 - 1.3. La syllabe
 - 1.4. La prosodie (tons et accents)

- 2. L'orthographe**
 - 2.1. Des alphabets
 - 2.2. Autres aspects de l'orthographe

- 3. Le nom**
 - 3.1. Types de noms
 - 3.1.1. Les noms simples
 - 3.1.2. Les noms dérivés
 - 3.1.2.1. La dérivation des noms en français
 - 3.1.2.2. La dérivation des noms en soṅay-zarma
 - 3.1.3. Les noms composés
 - 3.1.3.1. La composition des noms en français
 - 3.1.3.2. La composition des noms en soṅay-zarma
 - 3.2. Le genre
 - 3.3. Le nombre

-
- 3.4. Autres déterminants du nom
 - 3.4.1. Les articles (définis et indéfinis)
 - 3.4.2. Les adjectifs
 - 3.4.2.1. L'adjectif qualificatif
 - 3.4.2.2. L'adjectif démonstratif
 - 3.4.2.3. L'adjectif numéral
 - 3.4.2.4. L'adjectif indéfini
 - 3.4.2.5. L'adjectif interrogatif
 - 3.4.2.6. L'adjectif possessif
 - 3.4.3. Le complément du nom
 - 3.5. Les substituts du nom
 - 3.5.1. Les pronoms personnels
 - 3.5.2. Les pronoms relatifs
 - 3.5.3. Les pronoms indéfinis
 - 3.5.4. Les pronoms interrogatifs

4. Le verbe

- 4.1. La catégorie des verbes
- 4.2. Types de verbes
 - 4.2.1. Les types de verbes en français
 - 4.2.2. Les types de verbes en soṅay-zarma
- 4.3. La formation des verbes
- 4.4. Modes, temps et aspects

5. La phrase

- 5.1. Types de phrases et constituants de la phrase
- 5.2. Les transformations de la phrase

Bibliographie

.../...

Abréviations et symboles

API	alphabet phonétique international
acc.	aspect accompli
art.	articulation
inacc.	aspect inaccompli
indéf.	indéfini
masc.	masculin
fém.	féminin
GN	groupe nominal
GV	groupe verbal
nég.	négatif
S	sujet
sg.	singulier
pl.	pluriel
relat.	relatif
O	objet
C	consonne
V	voyelle
COD	complément d'objet direct
COI	complément d'objet indirect
[]	Transcription phonétique selon les conventions de l'Alphabet Phonétique International (API)

.../...

Avant-propos en guise d'historique

«La description de chaque langue doit se fonder sur des notions dont la délimitation repose sur des manipulations formelles, mais la diversité morphosyntaxique des langues interdit de généraliser à la totalité des langues les procédures formelles de délimitation de notions grammaticales valables pour telle ou telle langue particulière. Une réflexion générale sur la grammaire n'a donc de sens que si, au-delà de la spécificité indéniable de chaque système morphosyntaxique, il est possible de définir des notions syntaxiques générales telles que les notions fondamentales dans la description de chaque langue particulière puissent se laisser reconnaître comme la forme particulière que prennent dans les différentes langues ces notions syntaxiques générales.» Denis Creissels (1995 : 11).

Le projet GTZ-2PEB (Projet Education de Base/Promotion de l'Enseignement Bilingue) a organisé du 10 au 22 août 1999 une seconde session de formation des formateurs des maîtres et auteurs en langues nationales. Cette formation s'inscrivait dans le prolongement d'une précédente organisée en août 1998 ; elle vise entre autres à produire une ébauche de grammaire comparée français/langue nationale à l'usage des formateurs des maîtres et auteurs en langues nationales.

La formation s'est organisée autour d'un canevas de travail fourni par les 2PEB, canevas qui a inscrit dix (10) points principaux. Le groupe de langue sojay-zarma que nous avons eu l'honneur d'animer pour la seconde fois a jugé utile d'adjoindre à ces dix points la question de la terminologie grammaticale dans cette langue.

Pour cette seconde session de formation, nous nous sommes inspiré de ce qu'il est convenu d'appeler la grammaire française de référence, à

savoir *Le bon usage* de Grevisse (13ème édition). Pour ce qui est du sonjay-zarma, nos propres travaux et ceux de Hamani Abdou et de Mme Maazou Areynatou Maga ont constitué l'essentiel de nos références. Du point de vue théorique, les travaux de Denis Creissels portant sur la syntaxe des langues négro-africaines ont constitué notre source d'inspiration.

La méthode de travail utilisée est celle d'exposés suivis de débat ; notre rôle d'animateur-formateur a consisté à organiser des discussions autour des thèmes sur lesquels les participants ont déjà des connaissances. Afin de capitaliser les acquis de cette seconde session de formation, il a été institué un système de cahier tournant ; chaque participant jouait au rapporteur une journée durant et consignait dans ce cahier les idées essentielles retenues à l'issue des échanges de point de vue.

A la suite de la formation, il nous a été demandé de retoucher les enseignements essentiels de cette formation consignés dans le cahier, pour en faire un document à l'usage des formateurs des maîtres et auteurs en langues nationales. Les objectifs assignés au présent document sont donc les mêmes que ceux du séminaire dont il émane.

Une première version de ce document a été soumise à l'appréciation des participants au séminaire au cours de journées de travail au GTZ-2PEB (du 16 au 19 janvier 2001). L'objectif principal de ces journées était une analyse critique du document en vue de son amendement, de son amélioration. Le travail a été organisé de la façon suivante : le document comportant onze (11) points, la démarche utilisée a consisté à le subdiviser en trois parties. Trois groupes de travail ont été formés et chacun des groupes avait en charge une partie du document. Il revenait aux membres du groupe de lire la partie qui est la leur, d'en faire une analyse critique à présenter en plénière. S'engage alors une discussion entre tous les participants, discussion au cours de laquelle on adopte des enseignements utiles en termes d'amendements. Il s'est agi essentiellement de remarques relatives aux exemples et la présentation même du document. Les participants ont souhaité la multiplication des exemples ; il a également été

suggéré une présentation en termes de tableaux qui mettent en parallèle les données des deux langues en question (français et soṅay-zarma).

Après ces journées de travail, nous avons travaillé le document à nouveau pour prendre en compte les remarques. Parallèlement, une rencontre avec les autres collègues rédigeant le même type de document dans quatre autres langues nationales a permis de définir un canevas de rédaction qui doit toutefois tenir compte des spécificités de chaque langue.

L'étape suivante dans la confection de cette grammaire comparée a consisté en une rencontre avec certains de nos collaborateurs pour apprécier la prise en compte des suggestions issues de la précédente étape. Ainsi, et cela deux jours durant, nous nous sommes à nouveau penchés sur les différents aspects de ce document, notamment la question de la présentation, des exemples, bref de tout ce qui lui permettrait d'être pratique.

Le document ainsi produit a été par la suite testé sur le terrain au cours de différentes formations de maîtres ; en effet, nous l'avons nous-même utilisé pour assurer des formations à l'intention de maîtres d'écoles bilingues mais également celles concernant des animateurs-alphabétiseurs de centre d'alphabétisation où le français et le soṅay-zarma sont utilisés comme langues d'enseignement et langues enseignées. Les réactions des bénéficiaires de ces formations vont toutes dans le sens d'une publication du document pour permettre sa vulgarisation, sa mise à la disposition de tous ces acteurs-là. Il se veut un outil simple, un guide pour l'enseignement bilingue. Il va sans dire que tous les thèmes n'ont pas été traités en profondeur et cela pour rester dans le cadre du guide, mais aussi de l'ouvrage accessible à tous.

Cet ouvrage est donc l'œuvre d'une collaboration soutenue entre plusieurs personnes travaillant à la confection de matériels didactiques pour l'enseignement des langues nationales. En effet, les participants au séminaire dont il est issu sont de différentes directions du Ministère de l'Education de Base, directions qui œuvrent à l'élaboration de matériels didactiques. Il s'agit de cadres de la Direction de l'Alphabétisation et de la Formation des

Adultes, de l'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogiques, du Centre de Formation des Cadres de l'Alphabétisation et de la Direction de la Reforme de l'Enseignement et de la Promotion des Langues Nationales. Nous tenons à ce titre à les remercier pour leur très précieuse collaboration. Nos remerciements vont également en l'endroit de collègues de l'Université Abdou Moumouni de Niamey qui ont accepté de lire la première mouture de ce document et nous faire profiter de leurs connaissances de la structure des deux langues.

.../...

Introduction

L'élaboration de tout document, soit-il un matériel didactique, suppose que soient définis au préalable les objectifs qui lui sont assignés, et par la même occasion les bénéficiaires. Le présent document, comme les différents ateliers de formation dont il émane, est destiné aux formateurs des maîtres et des auteurs en langues nationales. Il s'agit d'un guide qui n'a de prétention que celle de fournir aux formateurs des maîtres des éléments de comparaison des grammaires du soṅay-zarma et du français. Il ne s'agit donc pas d'un document réunissant toutes les informations d'ordre grammatical sur les deux langues. Le lecteur y trouvera cependant des renseignements importants pouvant servir dans le cadre d'un enseignement bilingue français-soṅay-zarma.

Lorsque l'on compare deux langues sur le plan grammatical, donc sur le plan structurel, la tentation est très grande de vouloir mettre en parallèle les différents aspects de la langue dans le but ultime de trouver des différences. Un tel travail peut conduire aussi à une analyse des données de l'une des langues à travers les notions déjà retenues pour la description de l'autre.

A ce titre, on se rappelle que les premières descriptions des langues négro-africaines ont été réalisées par des Européens, en l'occurrence les pères missionnaires. Si ces derniers ont eu le mérite d'avoir jeté les bases d'une description exhaustive de ces langues, il n'en demeure pas moins que grandes ont été les erreurs d'analyse. Ces erreurs tiennent dans bien des cas au modèle d'analyse. Il y a aussi le fait que beaucoup de travaux ont consisté en une interprétation des faits des langues négro-africaines à travers la structure grammaticale des langues européennes. Il y eut également des

travaux tendant à donner l'impression que les langues négro-africaines sont des types très particuliers de langues sans grande ressemblance avec les langues indo-européennes. Plus tard, ces idées, avec beaucoup d'apriori, se sont émoussées. Et l'idée selon laquelle les langues du monde sont aussi différentes les unes des autres qu'elles partagent des points de ressemblance prend de plus en plus place dans la communauté des spécialistes des langues.

A partir de là, on peut s'attendre à retrouver dans un document de comparaison de deux langues des éléments qui montrent la diversité des structures linguistiques (points de dissemblance), mais aussi des éléments qui mettent en exergue la possibilité de trouver même pour des langues génétiquement et typologiquement non apparentées des points de ressemblance.

Dans le cas précis des deux langues en présence dans le présent document, il se dégage de cette comparaison qu'elles présentent aussi bien des points de ressemblance que des points de dissemblances. La comparaison des deux systèmes, organisée autour de notions que d'aucuns appellent les notions fondamentales de la syntaxe telles le nom, le verbe et la phrase a permis de noter les disparités quant à la place des éléments remplissant une même fonction grammaticale dans les deux langues. Dans le cas précis de la détermination nominale, on constate que de manière générale les déterminants sont postposés au nom pour ce qui est du soṅay-zarma là où le français les antépose. Le nombre d'unités remplissant une fonction grammaticale est parfois plus important lorsque que l'on passe du soṅay-zarma au français. Le cas des unités désignées comme articles en grammaire traditionnelle française est de ce point de vue assez révélateur.

La comparaison du système verbal des deux langues permet de constater que le soṅay-zarma présente très peu de distinctions par rapport au français. Le système verbal du français classe les verbes en groupes ; ce type de regroupement n'est pas envisageable en soṅay-zarma. Par ailleurs, la définition de la catégorie des verbes nécessite la prise en compte en soṅay-zarma du contexte, beaucoup d'unités de cette langue fonctionnant selon le contexte comme nom ou comme verbe.

Tout cela peut donner lieu à des interprétations allant dans le sens de l'idée faisant des langues négro-africaines des "sous-langues" en cela qu'elles n'ont pas nombre de distinctions qui caractérisent les langues européennes. La réalité est que les langues sont différentes les unes des autres. On ne doit par conséquent pas s'attendre à retrouver, d'un système à l'autre, le même nombre d'éléments remplissant une même fonction grammaticale, encore moins les mêmes fonctions grammaticales.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que beaucoup de termes utilisés par la grammaire traditionnelle française sont aujourd'hui des sujets de controverse. Beaucoup d'ouvrages ont été consacrés à la réflexion critique de la terminologie grammaticale du français. Parmi ces ouvrages, celui de Denis Creissels intitulé *Eléments de syntaxe générale* qui propose une réflexion critique autour des notions fondamentales de la syntaxe, réflexion qui s'appuie sur les données du français et de langues négro-africaines. La réflexion autour de la terminologie grammaticale du français montre une inadéquation de certains termes à l'objet décrit. Les différentes réformes de l'enseignement de la grammaire française témoignent, si besoin est, de cet aspect.

Cela dit, et comme ci-dessus indiqué, ce guide de grammaire comparée vise à fournir aux formateurs des maîtres des éléments de comparaison sur lesquels pourrait s'appuyer un enseignement de type bilingue. A cet effet, il importe de rappeler que les nouvelles dispositions en matière d'éducation de base du Niger prônent un enseignement bilingue au moins au cycle de base I, plus précisément un enseignement français-langue maternelle (ou langue première). L'enseignement de la langue maternelle en langue maternelle suppose une connaissance de la structure et des règles d'écriture de la langue en question. Les techniques pédagogiques en enseignement bilingue s'appuient entre autres, dans le cadre de l'enseignement de la grammaire des langues, sur les éléments différenciateurs et les points de convergence structurelle des langues en présence. Aussi, un ouvrage de comparaison des grammaires de deux langues

d'enseignement paraît-il indispensable pour des maîtres qui ont une formation initiale axée autour de l'enseignement du français.

Toutefois, tous les aspects de la grammaire des deux langues n'ont pas été retenus. Certaines questions de morphologie, bien qu'entrant dans le cadre de la description n'ont pas été pris en compte dans leur plénitude. La prise en compte de toutes les dimensions de la grammaire des deux langues aurait conduit à la confection d'un ouvrage d'une autre envergure que celle voulue à travers les termes de référence du présent document.

Il n'est pas non plus question de définir les notions de base autour desquelles s'est organisée la comparaison même si certaines de notions posent des problèmes. Sans pour autant sacrifier à la spécificité du soḡay-zarma, la comparaison a été axée autour des notions classiques de la grammaire traditionnelle du français telles que présentées dans un ouvrage de grammaire comme *Le Bon Usage*. L'idée de comparaison suppose au moins une base commune. Ceci étant, lorsque les concepts de la grammaire française ne permettent pas une véritable présentation des faits du soḡay-zarma, mention en a été faite.

L'ouvrage commence par des indications d'ordre phonétique ainsi que des informations relatives aux orthographes des deux langues. Suivent des chapitres traitant des notions que l'on considère fondamentales dans la description grammaticale des langues. Il s'agit du nom (y compris la détermination nominale), du verbe, de l'organisation des mots en phrase, des types de phrases, des transformations de la phrase et d'autres notions connexes.

.../...

1. Un peu de phonétique

La phonétique est la partie de la linguistique (la science des langues) qui s'occupe de l'étude des sons (conditions de leur production, caractéristiques acoustiques, etc.). Très proche de la phonétique, la phonologie est aussi une sous-discipline de la linguistique qui étudie les sons, mais du point de leur fonction dans une langue particulière. C'est pour cela que certains parlent de phonétique fonctionnelle pour désigner la phonologie. C'est une fois recensé les réalisations phonétiques d'une langue que l'on procède à l'analyse phonologique. Elle consiste en une étude de la fonction de chacun des éléments phoniques relevés. Cette analyse aboutit entre autres à l'établissement des phonèmes de la langue en question (sons ayant chacun une fonction distinctive).

La production des sons met en jeu tout un dispositif que les spécialistes de langue appellent appareil phonatoire. Cet appareil comprend aussi bien l'appareil buccal que le chenal respiratoire (fosses nasales, poumons, trachée artère, etc.). Les sons sont produits à partir de l'air des poumons. Il existe donc une étroite relation entre la respiration et l'activité de production des sons. Le schéma de la page suivante indique le circuit de l'air dans le cadre de la production des sons.

La production d'un son A fait intervenir un certain nombre d'organes qui ne sont pas tous pris en compte dans la production d'un son B. On classe généralement les sons selon la caractéristique dite du mode d'articulation et celle du lieu d'articulation.

A partir de là, on distingue par exemple des sons dits nasals pour lesquels il y a passage d'une partie de l'air par les fosses nasales et des sons oraux où l'air sort surtout par la bouche. Par exemple, [m] et [n] sont des consonnes nasales, ce qui n'est pas le cas de [p] et [d]. Cela dit [m] et [p] partagent le même lieu d'articulation (zone labiale) ; il en est de même pour [d] et [n] qui sont toutes des consonnes alvéo-dentales.

Au niveau des voyelles, outre la distinction nasales/non nasales, il y a opposition des unes aux autres relativement à leurs lieux d'articulation. Certaines sont dites antérieures et s'opposent à des postérieures. Il s'agit là de distinctions se basant sur le lieu d'articulation dans l'appareil phonatoire.

Outre les consonnes et les voyelles appelées également des segments, on note dans le fonctionnement des langues des éléments que les linguistes appellent les éléments supra-segmentaux. Il s'agit d'éléments comme l'intonation, l'accent et les tons.

Cela dit, les grammaires de langues comme les manuels de présentation des règles orthographiques présentent généralement les règles de combinaison des mots en phrase, les règles de formation des mots, les conventions d'écriture ; ils s'appuient donc sur le fonctionnement morphologique et syntaxique de la langue. Toutefois, on trouve parfois dans de tels ouvrages un aperçu sur la phonétique de la langue en question. *Le bon usage* de Grevisse par exemple commence par un aperçu sur la phonétique du français. En tant que sous discipline de la science des langues, la phonétique contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue ; par ailleurs, il existe des langues dont les conventions d'écriture font beaucoup référence au phonétisme de la langue. Le français en est un exemple.

Il n'est pas envisagé dans le cadre de cet ouvrage une présentation exhaustive de la phonétique du français et du soṅay-zarma, mais quelques indications pouvant être pratiques dans le cadre de l'enseignement de la grammaire de ces deux langues. On se rappelle des exercices qu'ont mis au point bien d'enseignants pour permettre à leurs élèves de surmonter certaines difficultés d'apprentissage du français.

Cet aperçu phonétique commencera par l'inventaire des consonnes et voyelles (les sons) dans les deux langues ; suivra une synthèse comparative de ces sons et l'organisation syllabique dans les deux langues. Dans une quatrième partie de ce chapitre, sera traité l'aspect supra-segmental dans les deux langues.

1.1. Les sons (consonnes et voyelles)

La comparaison des réalisations du soṅay-zarma et du français montre une différence déjà quant au nombre de sons. On notera par ailleurs que certains sons (consonnes et voyelles) du français ne sont attestés par le soṅay-zarma et vice-versa. Les tableaux ci-dessous présentent les consonnes et les voyelles des deux langues. La présentation se base sur les distinctions ci-dessus définies, notamment le lieu d'articulation et le mode d'articulation. La notation est celle de l'Alphabet Phonétique Internationale (API). Pour ce qui est du français, les données sont celles du français standard telles que présentées par des ouvrages de grammaire scolaire. Dans le cas du soṅay-zarma, l'inexistence de variété standard oblige à faire une synthèse des résultats de travaux sur différents parlars.

1.1.1. Les consonnes du français

Le tableau ci-dessous présente les consonnes du français standard. Lorsque l'articulation d'une même consonne met en jeu deux lieux (labiale et vélaire par exemple), la consonne en question a été retenue soit comme labiale, soit comme vélaire. Cette option vise à réduire le nombre de colonnes dans un tableau donné à titre indicatif.

<i>Lieu d'art.</i> <i>Mode d'art.</i>	<i>labiales</i>	<i>dentales</i>	<i>palatales</i>	<i>vélaires</i>
<i>sourdes</i> <i>Occlusives</i> <i>sonores</i>	p b	t d		k g
<i>Nasales</i>	m	n	ɲ	ŋ
<i>sourdes</i> <i>Fricatives</i> <i>sonores</i>	f v	s z	ʃ z	
<i>Liquides</i>		l		R
<i>semi-voyelles</i>			j y	w

Le signe R est utilisé pour noter le r dit grasseyé que l'on retrouve en français standard. La présentation de [j] et de [y] dans une même colonne entre dans le cadre de la simplification du tableau, la seconde consonne étant palato-vélaire.

Exemples :

[p]	[papa]	'papa'
[b]	[bak]	'bac'
[t]	[te]	'thé'
[d]	[dɑ]	'dans'
[k]	[kɔk]	'coq'
[g]	[ga:R]	'gare'
[f]	[afɛR]	'affaire'

[v]	[vɔl]	'vol'
[s]	[sinema]	'cinéma'
[z]	[zɛl]	'zèle'
[ʃ]	[ʃɛvr]	'chèvre'
[ʒ]	[ʒu]	'joue'
[l]	[lɑp]	'lampe'
[r]	[rut]	'route'
[m]	[mɔR]	'mort'
[n]	[dɔne]	'donner'
[ɲ]	[ɑno]	'agneau'
[ɲ]	[riɲ]	'ring'
[w]	[wi]	'oui'
[j]	[fi]	'fille'
[y]	[ply]	'pluie'

1.1.2. Les voyelles du français

On distinguera ici entre des voyelles orales pour lesquelles il n'y a pas de passage d'une partie de l'air par les fosses nasales et des voyelles nasales dont la réalisation nécessite le passage de l'air par le nez et par la bouche. Les voyelles orales sont celles qui suivent :

	antérieures	centrales	postérieures
fermées	i	y	u
mi-fermées	e	Ø	o
mi-ouvertes	ɛ	œ	
ouvertes		a a	

Les voyelles nasales sont les suivantes :

	antérieures	centrales	postérieures
mi-fermées			ɔ
mi-ouvertes	ɛ		œ
ouvertes		a	

Même si le tableau ci-dessus n'en mentionne pas, le français atteste des voyelles longues. On en relève dans des mots comme comprendre [kɔprɑ:dr] et grise [gri:z]. Nous n'avons pas noté ces voyelles longues dans les deux tableaux conformément à la pratique des ouvrages de phonétique du français. En fait, dans nombre de ces ouvrages, on parle de consonnes allongeantes ; autrement dit la longue vocalique est considérée comme une réalisation contextuelle de voyelle brève, le conditionnement étant le type de consonnes qui suit, notamment des consonnes comme [r] et [l] qui sont dites allongeantes en français. Dans les exemples ci-après, seules les voyelles brèves ont été retenues conformément à la présentation ci-dessus des voyelles du français.

Exemples :

[i]	[ide]	'idée'
[e]	[egliz]	'église'
[ɛ]	[pɛR]	'père'
[a] (antérieur)	[bak]	'bac'
[a] (postérieur)	[pat]	'pâte'
[o]	[rɔpo]	'repos'
[ɔ]	[kɔl]	'col'
[u]	[kudR]	'coudre'
[y]	[myR]	'mur'
[Ø]	[avØ]	'aveu'

[œ]	[pœR]	'peur'
[ə]	[rəmed]	'remède'
[ɛ]	[fɛ]	'fin'
[a]	[ela]	'élan'
[o]	[mɔd]	'monde'
[œ]	[brœ]	'brun'

1.1.3. Les consonnes du soṅay-zarma

Quel que soit le parler retenu, les travaux de description du soṅay-zarma retiennent le tableau suivant comme inventaire des réalisations consonantiques de cette langue.

	<i>labiales</i>	<i>Dentales</i>	<i>palatales</i>	<i>vélaires</i>	<i>glottale</i>
<i>sourdes</i> <i>Occlusives</i>	p	t	c	k	
<i>sonores</i>	b	d	j	g	
<i>Nasales</i>	m	n	ɲ	ŋ	
<i>sourdes</i> <i>Fricatives</i>	f	s			h
<i>sonores</i>		z			
<i>latérale</i> <i>Liquides</i>		l			
<i>vibrante</i>		r			
<i>semi-voyelles</i>	w		j		

Exemples :

[p]	[pátí]	pati ¹	'casser'
[b]	[bà:bà]	baaba	'père'
[t]	[tá:rí]	taari	'mensonge'
[d]	[dò:nú]	doonu	'boule de mil'
[k]	[ká:nù]	kaanu	'être bon, agréable'
[g]	[gà:]	ga	'aider'
[c]	[cá:cá]	caaca	'jeu de cartes'
[ʃ]	[já:sè]	jase	'épaule'
[m]	[má:]	ma	'nom'
[n]	[ná:rú]	naaru	'voyager'
[ɲ]	[dàɲ]	daɲ	'mettre'
[ɲ]	[ɲâ:]	ɲa	'mère'
[s]	[sánní]	sanni	'parole'
[z]	[zá:rì]	zaari	'jour'
[f]	[fáláɲ]	falaɲ	'se traîner à quatre pattes'
[h]	[hámmí]	hamni	'mouche'
[l]	[làmtì]	lamti	'sésame'
[r]	[ró:gò]	roogo	'manioc'
[w]	[wá:ní]	waani	'savoir'
[j]	[jǒ:]	yo	'dromadaire'

1.1.4. Les voyelles du sonjaj-zarma

Le nombre de voyelles varie d'une étude à l'autre ; la différence principale réside dans le nombre de voyelles nasales. Il est des travaux qui ne mentionnent pas la voyelle nasale [ɨ]. Par ailleurs, la nasale [ɥ] et sa

¹ L'écriture est orthographique à ce niveau.

correspondante longue présentent très peu d'attestations. Cela dit, on peut distinguer entre voyelles orales et nasales d'une part, et d'autre part entre voyelles longues et brèves.

Voyelles orales

	<i>antérieures</i>		<i>centrales</i>		<i>postérieures</i>	
	<i>brèves</i>	longues	<i>brèves</i>	longues	<i>brèves</i>	longues
<i>fermées</i>	i	i:			u	u:
mi- fermées	e	e:			o	o:
<i>mi-</i> <i>ouvertes</i>	ɛ	ɛ:			ɔ	ɔ:
ouvertes			a	a:		

Voyelles nasales

	<i>antérieures</i>		<i>centrales</i>		<i>postérieures</i>	
	<i>brèves</i>	longues	<i>brèves</i>	longues	<i>brèves</i>	longues
<i>fermées</i>	ĩ	ĩ:			ũ	ũ:
mi- fermées	ẽ	ẽ:			õ	õ:
ouvertes			ã	ã:		

Exemples :

[i]	[bĩrĩ]	biri	'os'
[u]	[dũgũ]	dugu	'encens'
[e]	[bé:rè]	beere	'aîné(e)'

[ɛ]	[hé:gé]	hege	'avoir le dessus'
[o]	[hàmó]	hamo	'sorgho'
[ɔ]	gólò]	golo	'botte moyenne de mil'
[a]	[dâm]	dam	'pondre'
[i:]	[hì:rì]	hiiri	'perles'
[u:]	[gú:sú]	guusu	'trou'
[e:]	[dè:nè]	deene	'langue'
[ɛ:]	[té:rè]	teere	's'écarter'
[o:]	[bò:rí]	boori	'être bien, bon'
[ɔ:]	[kó:rò]	kooro	'hyène'
[a:]	[há:rú]	haaru	'rire'
[i]	[hĩ:hĩ]	hihi	"renifler"
[i:]	[hĩ:hĩ]	hihi	"renifler"
[ɛ]	[hé:]	he	"pleurer"
[ɛ:]	[hé:ní]	heeni	"pleur"
[ɔ]	[sòhò:]	soho	"maintenant"
[ɔ:]	[hó:yón]	hoyon	"fait de chercher"
[a]	[sáhâ:]	saha	"force"
[a:]	[há:yán]	hayan	"demande"

La voyelle centrale [ə] apparaît plus à la jonction des mots que dans des mots simples. On en relève dans des phrases et dans des mots composés.

Exemples :

-
- [ànèdêj]
a na a day *'il l'a acheté'*
 - [àgèbá:nò:rúgúmó]
a ga ba nooru gumo *'Elle aime beaucoup l'argent'*

Cela dit, il ne faut pas perdre de vue le fait que jusqu'ici les données sont phonétiques. Autrement dit, il s'agit là des sons que l'on peut noter dans une transcription phonétique des deux langues. L'analyse phonologique peut conduire à une réduction du nombre de consonnes et/ou de voyelles ayant une fonction distinctive dans telle ou telle langue. Très souvent, l'analyse distributionnelle des sons phonétiques permet de constater que certains de ces sons sont en fait la réalisation d'autres dans des conditionnements quasi-identiques d'une langue à l'autre. On remarque par exemple que dans beaucoup de langues [e] et [ɛ] sont en distribution complémentaire ; il en va de même pour [o] et [ɔ]. Cela permet de dire que [ɛ] est une variante contextuelle de [e], le conditionnement étant généralement la nature de la voyelle de la syllabe qui suit.

Cette remarque est à garder à l'esprit quand on sait que les conventions orthographiques de langues comme le soṅay-zarma s'appuient pour une large part sur les résultats de l'analyse phonologique. C'est ce qui explique le fait qu'un certain nombre de sons que l'on relève en transcription phonétique n'apparaissent plus une fois que l'on parle d'orthographe ou de grammaire. Nous y reviendrons dans la partie consacrée à l'orthographe.

1.2. Comparaison des sons des deux langues

Au niveau des voyelles, hormis les longues qui bien qu'attestées par le français ne sont pas notées par nombre d'ouvrages de phonétique, le français présente un ordre de voyelles centrales qui n'existent pas en soṅay-zarma. C'est le cas des voyelles [y], [œ], [Ø].

Au niveau consonantique, on peut noter comme différence l'absence des fricatives palatales [ʃ] et [ʒ] en soṅay-zarma. Ces deux consonnes sont toutefois attestées par des parlers songhay du Mali. La consonne [v] n'est pas non plus attestée par le soṅay-zarma. Le français en revanche n'atteste pas d'occlusives palatales, c'est-à-dire [ç] et [j].

Il a été déjà souligné le fait que l'inventaire des voyelles du français telle qu'elle existe dans beaucoup d'ouvrages de grammaire ou même de phonétique du français ne fait pas cas de voyelles longues ; la longueur vocalique est toutefois une réalité phonétique cette langue. Le dictionnaire *Le Petit Robert* qui donne des indications sur le phonétisme des entrées de ce dictionnaire note bien des voyelles longues. Aussi, devrait-on, dans une comparaison des systèmes vocaliques du français et du soṅay-zarma retenir les voyelles longues comme réalisations attestées par les deux langues.

Le tableau ci-après qui résume la comparaison des deux systèmes ne prend pas en compte la longueur vocalique du français ; ce choix s'inscrit dans le cadre du respect de l'option faite plus haut : en donnant le tableau des voyelles du français, nous n'avons pas retenu de voyelles longues. La longueur des voyelles du français est généralement expliquée dans les descriptions du français en termes de consonne allongeante ; autrement, la longueur vocalique est contextuelle et s'explique par le fait que la consonne qui succède à la voyelle est de nature à allonger cette dernière.

La conséquence de cette vision des choses est que les voyelles longues sont à retenir comme sons spécifiques au soṅay-zarma. Il faut se rappeler que la notation est à ce niveau phonétique ; autrement dit chacun des caractères note un son selon les conventions de l'Alphabet Phonétique International.

<i>sons communs</i>	<i>sons spécifiques au français</i>	<i>sons spécifiques au sojaj-zarma</i>
p, b, t, d, k, g, m, n, ŋ, ʃ, ʒ, ʔ, v, a, œ, ø, Ø, ɲ, f, s, z, l, r, w, j, i, u, e, ε, o, ɔ, a, ɑ, ɛ, ɔ̃, ɔ̄, ɔ̅, ɨ, ə	ʃ, ʒ, ʔ, v, a, œ, ø, Ø	i:, u:, o:, e:, ε:, ɨ:, ɔ:, ɑ:, ɛ:, c, j, h

Illustrations :

Sons identiques :

	<i>français</i>		<i>sojaj-zarma</i>	
[p]	[pat]	'patte'	[pátí]	'casser'
[b]	[bɔ̃]	'bon'	[bà:bà]	'père'
[t]	[tɑ̃tə]	'tante'	[tìtə]	'tabouret'
[d]	[dɑ̃s]	'danse'	[dîrâw]	'marche'
[k]	[kilogRamə]	'kilogramme'	[kàlì]	'jardin'
[g]	[gɔ̃s]	'gosse'	[gà:ní]	'danse'
[m]	[mɛ̃sə]	'mince'	[mâ:]	'nom'
[n]	[natə]	'natte'	[ná:nú]	'téter'
[ŋ]	[riŋ]	'ring'	[bàŋá]	'hippopotame'
[ɲ]	[aɲɔ̃]	'agneau'	[ɲâ:]	'mère'
[f]	[etɔ̃f]	'étouffe'	[fâ:là]	'facile'
[s]	[savɔ̃]	'savon'	[sá:lá]	'galette'
[z]	[zɛ̃bR]	'zèbre'	[zòllò]	'gourde'

[l]	[mil]	'mil'	[lâ:]	'gombo'
[r]	[Ramɔ]	'rameau'	[ró:gò]	'manioc'
[w]	[wat]	'watt'	[wà:líjà]	'cigogne'
[j]	[ljɛ]	'lien'	[jé:jí]	'taureau'
[i]	[mil]	'mil'	[gâ:bí]	'force'
[u]	[gute]	'goûter'	[búlà]	'bleu'
[e]	[rate]	'rater'	[gámè]	'milieu'
[ɛ]	[bet]	'bête'	[gámè]	'milieu'
[o]	[eto]	'etau'	[bòŋ]	'tête'
[ɔ]	[etɔf]	'étouffe'	[bókò]	'malheur'
[a]	[dat]	'date'	[gátà]	'entrave'
[ɑ]	[ɑkɔbRɑ]	'encombrant'		
[ɛ]	[ekɛ]	'equin'		
[ɔ]	[ɑkɔbRɑ]	'encombrant'		

Sons spécifiques au français

[ʃ]	[ʃəval]	'cheval'
[ʒ]	[ʒystis]	'justice'
[y]	[lyí]	'lui'
[v]	[valiz]	'valise'
[ɑ]	[pat]	'pâte'
[œ]	[mœRs]	'mœurs'
[œ]	[bRœ]	'brun'
[Ø]	[vØ]	'vœux'

Sons spécifiques au sonay-zarma :

[c]	[cá:cá]	' <i>jeu de cartes</i> '
[j]	[jé:rì]	' <i>antilope</i> '
[h]	[hàmó]	' <i>sorgho</i> '
[i:]	[dí:bí]	' <i>pétrir</i> '
[u:]	[bû:rú]	' <i>pain</i> '
[o:]	[gó:rò]	' <i>cola</i> '
[ɔ:]	[kó:rò]	' <i>hyène</i> '
[e:]	[dé:sì]	' <i>s'envoler</i> '
[ɛ:]	[dè:nè]	' <i>langue (organe)</i> '
[i:]	[hí:hî:]	' <i>renifler</i> '
[ɔ:]	[hó:jáŋ]	' <i>demande</i> '
[a:]	[há:jáŋ]	' <i>demande</i> '

Lorsque la comparaison entre les deux langues fait ressortir que certains sons ne sont pas attestés par l'une ou l'autre des langues, on peut s'attendre, dans un processus d'apprentissage de l'une par les locuteurs de l'autre, à des difficultés ou sources potentielles de difficulté. Ainsi, pour un écolier dont la langue première est le sonay-zarma, il est possible que les sons dits spécifiques au français lui posent problème dans son apprentissage de cette langue. Aussi, si l'on doit parler de difficultés potentielles dans l'apprentissage du français par les locuteurs du sonay-zarma, doit-on recenser déjà à ce stade celle que constitue l'absence de sons comme [v] et [ʃ] par exemple.

Dans de tels cas, l'apprenant a tendance à remplacer ces sons par ceux qui sont très proches du point de vue articulaire. Dans les mots contenant le son [v] par exemple, ce dernier est souvent remplacé par le [b] qui, comme on le sait bien, lui est assez proche. Dans le cas du [j] spécifique au français, la tendance est à son remplacement par [z].

Face à ces difficultés, les enseignants ont souvent, avec un sens de créativité très impressionnant, imaginé des exercices basés sur la répétition de séquences de mots contenant ces sons. Par exemple beaucoup d'écoliers nigériens d'antan se sont exercés à prononcer le son [v] qui n'est d'ailleurs attesté par aucune des langues nationales à travers la séquence suivante appelée aussi V₁₂ : "Vieux Victor, venez voir votre vieux voleur voulant voler votre vieille valise vide." Il y a aussi pour le son [ʃ] la séquence : "Un chasseur sachant chasser doit savoir chasser sans son chien de chasse."

Ces difficultés (ou sources potentielles de difficulté) d'apprentissage deviennent plus importants lorsque l'on passe des sons isolés aux unités de rang supérieur que constituent les syllabes.

1.3. La syllabe

Les consonnes et les voyelles ne sont pas les unités produites directement dans le cadre de l'activité langagière. En fait c'est à la suite de l'analyse d'une unité de rang supérieur que l'on aboutit à la distinction consonne/voyelle. Cette unité de rang supérieur est la syllabe. Son analyse en constituants immédiats permet de constater qu'elle est composée généralement d'au moins une voyelle ; il y a des types syllabiques dans lesquels cette voyelle est précédée et/ou suivie de consonne(s). Certaines langues attestent des syllabes ayant pour noyau une consonne que l'on dit alors syllabique. C'est le cas du soṅay-zarma où la nasale à l'initiale de certains mots est considérée comme syllabique, notamment dans nda 'avec', et nzarfu 'argent'.

Les deux langues concernées par le présent document présentent chacune différents types de syllabes. Le rapprochement des types syllabes dans les deux langues permet de constater une fois de plus des dissemblances ; il est aussi des types de syllabes attestées par les deux langues.

En français comme en soṅay-zarma on notera le type canonique de la syllabe, à savoir le type [CV] mais également les types [V], [VC] et [CVC]. Le type [CCV] est aussi attesté par les deux langues ; toutefois, pour ce qui est du soṅay-zarma, on ne peut le relever dans tous les parlars.

Exemples :

CV	tê-te	ba-na	'payer'
	î-le	ba-ri	'cheval'
V	vi-de	ga-na	'mamelle'
	â-ne	i-sa	'fleuve'
	o-deur	a-laa-da	'coutume'
CVC	a-xe	u-ra	'or (métal)'
	ris-que	gan-da	'en bas'
	gar-de	kaw-la	'intrusion'
VC	dan-se	kon-ku	'boîte métallique'
	in-gé-ran-ce	an-ku-wa	'rival'
	im-bé-ci-le	ad-da	'machette'

Tout aussi important que les types de syllabe et la nature des sons entrant dans la constitution des syllabes. C'est à ce niveau que l'on peut parler de réelles difficultés d'apprentissage de l'une ou l'autre des deux langues par les locuteurs de l'une ou l'autre. Par exemple, si le français et le soṅay-zarma attestent le type [CCV], il n'en reste pas moins que les séquences de consonnes du français à ce niveau ne sont pas admises par le soṅay-zarma.

Les difficultés ou les sources de difficultés de ce niveau sont donc inhérentes à la phonotactique (adjacence des unités phoniques) des deux langues. En fait, dans l'organisation des sons d'une langue en syllabes, puis en mots, on note également des différences. Il y a des langues où tous les mots sont monosyllabiques : les langues asiatiques sont souvent citées pour illustrer cet aspect. D'autres langues comme le français et le soṅay-zarma admettent aussi bien des monosyllabes que des dissyllabes, des trisyllabes et des quadrisyllabes. Et même lorsque les deux langues attestent des mots des différentes structures syllabes citées, on peut noter que les segments (consonnes et voyelles) entrant dans la constitution des mots font que les locuteurs de l'une des deux langues éprouvent des difficultés dans

l'apprentissage de l'autre. L'enseignement du français à des locuteurs du soṅay-zarma doit donc prendre en compte cette dimension.

1.4. La prosodie (tons et accents)

Le terme prosodie réunit l'ensemble des autres éléments de l'activité phonatoire ne se traduisant pas par la production de sons. L'air servant à l'activité langagière n'étant pas utilisé que pour la production de sons, on peut noter aussi l'utilisation de la hauteur de la voix à d'autres fins. La hauteur de la voix peut être utilisée à des fins distinctives ; autrement dit, la différence de sens peut se traduire non pas par une différence de segment (une consonne ou une voyelle) mais par une différence de hauteur de la voix. On parle dans ce cas d'un système tonal. L'utilisation de la hauteur peut dans certains cas avoir une fonction démarcative : dans de tels cas, on parle généralement de système accentuel.

Les types d'utilisation de cette hauteur de la voix varient d'une langue à l'autre. De manière générale, cette utilisation est à des fins distinctives dans nombre de langues négro-africaines. Pour les langues indo-européennes, on parle généralement de système accentuel.

Le soṅay-zarma est reconnu comme une langue à tons. Et selon les parlers, on dénombre trois à quatre tons phonétiques : deux tons ponctuels (haut et bas) et deux tons modulés (descendant et montant). Les exemples classiques retenus pour illustrer cette fonction distinctive de la hauteur de la voix en soṅay-zarma sont les suivants :

ton haut	[bí:]	bi	<i>'filer'</i>
ton bas	[bì:]	bi	<i>'plaie, ombre'</i>
ton montant	[bǐ:]	bi	<i>'hier'</i>
ton descendant	[bî:]	bi	<i>'être noir'</i>

L'étude distributionnelle de ces quatre tons (donc l'analyse phonologique) permet de retenir deux tons (ou tonèmes) pour cette langue ; en fait les tons modulés sont analysables en séquences de deux tons

ponctuels (haut + bas pour le ton descendant, bas + haut pour le ton montant).

Le français, pour sa part, est reconnu comme une langue à accent. On sait que dans les systèmes accentuels, cet accent peut être fixe ou libre. Dans le cas du français, on parle d'un accent fixe placé sur la dernière syllabe phonétique du mot.

Cette différence dans l'utilisation de la hauteur de la voix a certainement une conséquence dans l'apprentissage de l'une ou l'autre des deux langues par des locuteurs non natifs de l'une ou l'autre.

.../...

2. L'orthographe

De façon générale, l'orthographe se définit comme l'ensemble des règles d'écriture d'une langue particulière ; il s'agit donc et avant tout des conventions d'écriture d'une langue. On peut, à partir de là, parler d'une orthographe propre au soṅay-zarma et qui en définirait les conditions de la mise à l'écrit de cette langue ; il en est de même pour le français.

Alors que le français est une langue qui a une longue tradition d'écriture, le soṅay-zarma n'est écrit que depuis peu, en l'occurrence depuis la conférence de Bamako de février 1966 tenue sous l'égide de l'Unesco. La date de février 1966 coïncide avec le début des indépendances de nombre de pays de l'Afrique ayant à relever le défi du développement. Et parmi les facteurs de développement figure l'éducation scolaire. Les jeunes pays ne pouvant envisager l'éducation formelle pour tous faute d'infrastructure et de personnel, les dirigeants de l'époque ont jugé utile de mettre l'accent sur l'éducation non formelle en langues locales. D'où la nécessité de définir non seulement un système d'écriture mais également des règles d'écriture pour des langues qui en étaient dépourvues.

L'alphabet retenu à Bamako et adopté par le Niger par arrêté ministériel n°017/MEN du 27 avril 1967 a connu des changements visant à le rendre plus pratique. Le dernier acte fixant les règles d'écriture du soṅay-zarma est l'arrêté n° 215/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999. Cet arrêté fait suite à un séminaire-atelier tenu à Niamey du 19 au 23 juillet 1999 sur l'harmonisation des orthographes des langues nationales.

L'orthographe aujourd'hui en vigueur s'appuie beaucoup sur les travaux de description de cette langue. Il convient à ce titre de signaler que

les premières descriptions de cette langue ont été réalisées par les missionnaires coloniaux. Mais depuis les indépendances, plusieurs études descriptives du soṅay-zarma ont été réalisées parfois par des locuteurs natifs de la langue. On trouvera en bibliographie, quelques références importantes qui renseignent sur la structure grammaticale du soṅay-zarma.

Cela dit, on envisage pas dans le présent document une mise en parallèle des règles d'écriture des deux langues, encore moins une présentation exhaustive de ces règles mais un commentaire général tenant lieu de rapprochement. Pour une lecture croisée exhaustive des règles d'écriture du soṅay-zarma et du français, nous préférons renvoyer à des documents de grammaire que l'on peut considérer classiques qui se trouvent en bibliographie. On se contentera ici de faire ressortir les points saillants caractéristiques des orthographes des deux langues à travers la comparaison de leurs alphabets et un commentaire général sur les principales règles de leur écriture.

2.1. Des alphabets

La base des règles d'écriture est sans nul doute la définition d'un alphabet. Une comparaison des systèmes orthographiques des deux langues permet de constater en premier lieu que les deux langues utilisent des alphabets qui ont la même source, c'est-à-dire l'alphabet gréco-latin. Le nombre de lettres utilisées varie cependant d'une langue à l'autre. L'alphabet français compte vingt six (26) lettres que sont :

*a, b, c, d, e, f, g, h,
i, j, k, l, m, n, o, p,
q, r, s, t, u, v, w, x, y et z.*

Pour ce qui est du soṅay-zarma, le dernier acte régissant l'écriture de cette langue retient trente (30) lettres, à savoir :

*a, ǎ, b, c, d, e, ɛ, f, g, h, i, ǐ,
j, k, l, m, n, ɲ, ŋ, o, ɔ, p,
r, s, t, u, ɹ, w, y, et z.*

Le tableau ci-dessous présente les lettres communes aux deux langues, les lettres propres à chacune d'entre elles. Pour bien comprendre le commentaire qui va suivre, il faut se rappeler qu'il est ici question d'orthographe, donc d'un type de notation différent de celui précédemment analysé dans la partie consacrée à la phonétique.

<i>lettres communes aux deux langues</i>	<i>lettres spécifiques au français</i>	<i>lettres spécifiques au soṅay-zarma</i>
a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, r, s, t, u, w, y, z	q, v, x	ĩ, ẽ, ɔ̃, ɥ, ɶ, ɲ, ɳ

Ce tableau indique que les deux alphabets ont en commun vingt trois lettres ou graphèmes. Autrement dit, des vingt six lettres de l'alphabet français, seules trois ne se retrouvent pas en soṅay-zarma. Les lettres spécifiques à cette dernière sont pour l'essentiel des voyelles nasales pour lesquelles il est fait recours à un caractère que n'utilise pas le français, en l'occurrence le tilde (~).

Le nombre important de graphèmes communs ne doit pas faire perdre de vue de grandes différences quant à l'utilisation des caractères. En fait, alors que l'orthographe du soṅay-zarma n'attribue à chacune de ces lettres qu'une seule et même valeur quel que soit le contexte, dans le cas du français il existe des lettres dont la valeur est contextuelle.

La valeur unique des graphèmes de l'alphabet soṅay-zarma vient du caractère phonologique de la notation dans cette langue. L'orthographe du soṅay-zarma s'appuie beaucoup sur le fonctionnement de la langue tel que décrit par les linguistes. Les lettres retenues ont chacune la même valeur que dans le cadre de la description phonologique de la langue et recense au niveau consonantique tous les phonèmes retenus par les différentes

descriptions. Dans le cas des voyelles, tous les caractères retenus notent des sons ayant le statut de phonèmes de la langue. Il y a donc en soṅay-zarma, une correspondance systématique entre le nombre de sons ayant une valeur oppositionnelle dans la langue et le nombre caractères retenus pour l'écriture de la langue. A ce titre, on peut dire que l'alphabet soṅay-zarma est à base phonologique

Pour ce qui est du français, on a plutôt affaire à un système que l'on peut caractériser de relativement canonique en cela qu'il y existe des graphèmes ayant chacun une valeur contextuelle. Il est même des cas où c'est une association de graphème qui renvoie à un seul son.

On peut illustrer cette variation de la valeur d'un même graphème lorsque l'on retient la lettre 's' par exemple. Selon le contexte, elle se lit [s] ou [z]. La transcription phonétique du mot saison, c'est-à-dire [sezɔ̃], permet à elle seule d'illustrer cet aspect. Il est des contextes où le son [s] s'obtient par une association de deux ss. C'est le cas dans un mot comme moisson.

La valeur de la lettre 'c' varie également selon le contexte. Dans certains contextes, elle note le son [s] ; c'est le cas dans des mots comme cité [site], cycle [siklə], cette [set]. Ailleurs, cette même consonne a la valeur de [k]. Dans les mots suivants, la lettre 'c' note le son [k] :

sac	[sak]
col	[kɔl]

Dans la même série, on peut noter que la lettre 'g' a deux valeurs. Elle traduit dans certains contextes le son [g] et dans d'autres le son [ʒ]. Exemples :

[gɔm]	'gomme'
[gaʀsɔ̃]	'garçon'
[ʒestə]	'geste'
[ʒile]	'gilet'

La lettre ‘h’ est selon les contextes muette ou aspirée. Elle s'associe également à d'autres graphèmes pour noter d'autres sons. Associée à ‘p’ ou ‘c’, elle permet d'avoir respectivement les sons [f] et [ʃ]. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'association de graphèmes pour noter des sons est courante dans l'orthographe du français.

Une des différences entre les deux langues à ce niveau est le fait qu'en français, un même son peut être noté de plusieurs façons. La consonne ‘c’ pouvant avoir dans certains contextes la valeur [k], cela n'exclut pas la valeur [k] de la lettre ‘k’. La lettre ‘s’ note les sons [s] et [z], ce qui n'exclut l'existence d'autres lettres pour chacun de ces sons. Par exemple la lettre ‘c’ note en certains contextes le son [s].

L'explication de ces variations de la valeur de certains graphèmes résident certainement dans l'histoire de l'écriture du français.

Les variations de la valeur des graphèmes notées en français concernent aussi bien les consonnes les voyelles. Au voyelles, il est parfois associé un autre signe (les ouvrages de grammaire française parlent de signes auxiliaires) permettant de donner une autre valeur au graphème auquel il est associé. Parmi les signes auxiliaires du français, on peut noter :

- les accents aigu, grave et circonflexe ;
- le tréma ;
- la cédille ;
- l'apostrophe.

Les accents sont associés aux voyelles telles que présentées par l'alphabet pour leur attribuer d'autres valeurs et/ou fonctions. Dans le cas de la voyelle ‘e’ par exemple, selon que l'accent est aigu, grave ou circonflexe, on a des valeurs différentes. En fait, ces accents permettent de noter des sons de la langue à partir de graphèmes de l'alphabet. Exemples :

è : correspond au son [ɛ]

é : correspond au son [e]

à : une préposition par opposition à la forme conjuguée du verbe avoir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier.

Le soṅay-zarma a recours à un signe que l'on peut considérer d'auxiliaire, mais déjà au stade de définition des lettres de l'alphabet. Il s'agit du tilde de la nasalité tel qu'utilisé dans les transcriptions phonétiques et phonologiques retenu dans l'orthographe pour noter la nasalité vocalique.

Exemples :

hẽ 'pleurer'

hã 'demander'

hĩ 'tiens !'

Pour noter la nasalité vocalique en français, il est fait recours à des séquences de deux graphèmes. Exemples :

blanc [blɑ̃]

blond [blɔ̃]

Parmi les lettres communes aux deux alphabets, il en existe qui n'ont toutefois pas la même valeur dans les deux systèmes. La lettre 'u' par exemple correspond en français au son noté en alphabet phonétique international [y] ; en soṅay-zarma, cette même lettre 'u' correspond au ou français. Les lettres 'g', 'h' (dans certains contextes) et 'j' bien que communes aux deux alphabets ne se lisent pas de la même façon.

Une autre remarque à faire est que les lettres spécifiques au français, c'est-à-dire 'q', 'v' et 'x' notent en fait des sons qui ne sont d'ailleurs pas attestés par le soṅay-zarma. En revanche, toutes les lettres spécifiques à cette langue traduisent des sons que l'on peut relever en français dans le cadre d'une transcription phonétique.

2.2. Autres aspects de l'orthographe

En plus de la définition des graphèmes nécessaires pour l'écriture d'une langue, l'orthographe établit également les règles d'écriture des mots et certaines dispositions entrant toujours dans le cadre des conventions d'écriture de la langue. On parle dans ce cas d'orthographe d'usage, mais également d'orthographe de règles. C'est dans cette partie que l'on trouve toutes les conventions relatives à l'écriture des différents mots de la langue. On y trouve également les questions de ponctuation.

A ce niveau, la comparaison des systèmes des deux langues fait ressortir qu'elles utilisent toutes les mêmes signes de ponctuation ; bien plus, chacun de ces signes a la même valeur d'une langue à l'autre. Ainsi, le point marque la fin d'une phrase. Quant au point d'interrogation, il est matérialisé à l'écriture l'intonation descendant de la phrase interrogative (cf. orthographe en annexe).

La comparaison des deux systèmes montre aussi un même usage de la lettre majuscule. Dans les deux cas, elle s'utilise de façon systématique en début de phrase, mais aussi à l'initiale des noms propres. Aussi, la règle de grammaire phrase française qui dit qu'une phrase commence toujours par une lettre majuscule et se termine par un point est-elle valable pour le sojay-zarma.

Cela dit, les règles d'écriture fixent généralement les conditions d'écriture de chacune des unités de la langue ; dans le cas de la langue française qui est une langue ayant une longue tradition d'écriture, il existe même un organe légiférant en matière d'écriture des unités de la langue. L'Académie de la langue française définit l'écriture de chacun des mots de cette langue.

Pour ce qui est du sojay-zarma, les conventions d'écriture n'ont pas atteint cette portée. Les règles d'écriture vont pour l'essentiel dans le sens des résultats des descriptions de cette langue par les linguistes. L'écriture reste, comme ci-dessus indiqué, essentiellement phonologique. Autrement dit, les règles d'écriture des mots sont très proches de celles d'une écriture phonologique. C'est dans ce cadre qui s'inscrit certainement la notation des

voyelles longues par une séquence de deux voyelles identiques. Cette longueur vocalique n'est toutefois notée en soṅay-zarma qu'en position médiane de mot. Exemples :

beeri	<i>'grand'</i>
booro	<i>'meugler'</i>
diibi	<i>'pétrir, délayer'</i>
fuuni	<i>'pêt'</i>
daabu	<i>'fermer'</i>
heḡeni	<i>'pleur'</i>
haḡayaḡ	<i>'demande, fait de demander'</i>

L'une des dimensions de la phonologie que ne prend pas en compte l'écriture orthographique du soṅay-zarma est la notation des tons. On se rappelle que dans cette langue la hauteur de la voie a un rôle oppositionnel. Cet aspect bien qu'entrant dans la description de la langue n'est pas pris en compte par l'orthographe ; cela fait qu'il y a un nombre important d'homonymes homographes. La lecture d'un document écrit devient du coup assez compliqué pour qui n'est pas locuteur de la langue.

Une autre différence entre les deux langues est l'existence d'une variété standard pour ce qui est du français, ce qui n'est pas le cas du soṅay-zarma. Ainsi, les règles d'écriture du français obligent à écrire une seule variété de la langue ; s'agissant du soṅay-zarma, il n'existe pas de variété standard. L'orthographe de cette langue permet donc, pour l'instant, d'écrire n'importe quelle variété de la langue. Il convient à cet effet de rappeler que l'idiome appelé soṅay-zarma se compose de trois variétés reconnues comme dialectes d'une même langue parlée au Niger, au Mali, au Burkina Faso, au nord Bénin, etc. Ce sont en fait les dialectes nigériens (ils sont au nombre de trois : kaado, zarma et dendi) de cette langue qui ont toutes pour nom officiel soṅay-zarma.

L'écriture du français ne date pas d'aujourd'hui. Des siècles de tradition d'écriture ont fait que cette écriture comporte des aspects de l'histoire même de la langue. En témoignent l'orthographe de certains mots qui renseigne sur leur étymologie.

Dans les règles d'écriture du français, on doit surtout souligner ces questions d'accord en termes de règles. Les notions de liaison et d'accord font de l'orthographe de cette langue une des plus truffée de règles. En matière de règles d'accord, on peut rappeler la règle qui parle de l'accord du participe passé.

En somme, dans une comparaison des orthographes des deux langues, il y a à retenir que l'orthographe du soṅay-zarma (qui est d'ailleurs assez récente) repose plus le fonctionnement phonologiquement de la langue tandis que celui du français traduit les siècles d'écriture de cette langue.

.../...

3. Le nom

La grammaire traditionnelle française réserve à certaines unités le terme de nom. Ces unités ont des propriétés syntaxiques qui leur sont propres mais aussi des caractéristiques morphologiques qui permettent de les désigner comme tel.

En soṅay-zarma, le recours au contexte offre plus de garantie pour la classification de certaines unités dans la catégorie grammaticale du nom. Par exemple, le mot **goy** fonctionne selon le contexte comme nom ou verbe. Aussi, lorsque ce mot n'est pas en contexte, on peut le définir comme verbe ou comme nom.

Le nombre d'unités du soṅay-zarma fonctionnant de la sorte est très important. On peut citer comme exemples :

caw	<i>'étude, lecture / étudier, lire'</i>
laami	<i>'désir / désirer'</i>
kakaw	<i>'discussion / discuter'</i>
birji	<i>'fumier / fumer un champ'</i>
gusam	<i>'tas / entasser'</i>
faala	<i>'chose facile / être facile'</i>
kunga	<i>'ourlet / faire un ourlet'</i>

On peut remarquer qu'il existe un lien de sens très étroit entre les deux valeurs de chacun de ces mots (le verbe et le nom). Ceci n'est toutefois pas une caractéristique spécifique du soṅay-zarma ; on trouve en français

aussi des mots qui s'utilisent selon le contexte comme verbe ou comme nom. C'est le cas de manger, boire, dîner et souper par exemple.

Compte tenu de tout cela, on désignera ici comme nom, toute unité de la langue qui a des propriétés syntaxiques identiques à celles du nom propre de personne.

Cela dit, on regroupe généralement les noms en types. On parle de noms propres, de noms communs, de noms qui désignent des choses ou des êtres animés, des noms renvoyant à des choses ou des êtres inanimés, etc.

Exemples :

noms communs

tabouret, école	karga, lokkol
sac, personne	foolo, boro

noms propres

Jacques, Paul	Kadiijatu, Faati
Albert, Adèle	Dooso

noms concrets

chaussure, lit, poule	taamu, daari, gornjo
-----------------------	----------------------

noms abstraits

amour, envie, pensée	baakasinay, laami, beeje
----------------------	--------------------------

noms dénombrables

voiture, chemise	mooto, kwaayi
maison	fu

noms non dénombrables

eau, sang, amour	hari, kuri, baakasinay
------------------	------------------------

Un autre type de regroupement des noms permet de distinguer entre des noms simples d'une part et des noms dérivés ou composés d'autre part. Cette distinction repose sur la possibilité ou non d'analyser le nom en termes de constituants. Aussi bien en français qu'en sonjaj-zarma, on peut retrouver des noms qui s'analysent en éléments constitutifs ; d'autres en revanche sont irréductibles.

3.1. Types de noms

Selon qu'il est possible ou non d'analyser un nom en éléments constitutifs, on parle de noms simples, ou de noms dérivés ou encore de noms composés.

3. 1.1. Les noms simples

Ce sont des noms qu'il n'est pas toujours évident, même en se référant à l'histoire de la langue, de décomposer en parties. On en trouve dans les deux langues.

Exemples :

<i>poule</i>	gorŋo
<i>chien</i>	hansi
<i>barbe</i>	kaabe

3.1.2. Les noms dérivés

Il s'agit de noms qui sont formés à partir d'autres mots de langue ayant chacun un sens et auxquels on ajoute des éléments qui, pris isolément, n'ont pas de sens dans la langue. Ce mécanisme de formation de mot à partir d'autres est appelé par les spécialistes des langues "dérivation". C'est un procédé dit interne de création de mots. Selon que le dérivatif s'ajoute en fin de mot, au début ou à l'intérieur du mot, on l'appelle respectivement suffixe, préfixe ou infixé.

3.1.2.1. La dérivation des noms en français

Pour ce qui est du français, les ouvrages de grammaire citent aussi bien des suffixes que des des préfixes et des infixes. La liste des différentes particules qui permettent en français de former un nom à partir d'autres mots de la langue étant longue, nous donnons ci-après quelques exemples de préfixes et de suffixes du français entrant dans la création de noms.

Le suffixe -ade

bousculade, enguelade

<u>Le suffixe -aison</u>	pendaison, terminaison
<u>Le suffixe -ement</u>	commencement, logement, abaissement
<u>Le suffixe -eur</u>	chanteur, danseur, plongeur
<u>Le suffixe -ible</u>	audible, amovible, transmissible
<u>Le préfixe co-</u>	codirecteur, coexistence, colocataire

3.1.2.2. La dérivation des noms en soṅay-zarma

Toutes les descriptions des parlers soṅay-zarma font état de dérivation de noms à partir de noms et/ou de verbes auxquels s'ajoutent les dérivatifs. Pour une large part, les dérivatifs du soṅay-zarma sont suffixés ; il en existe aussi qui sont préfixés. Certaines études font cas d'infixes, autrement dit d'éléments qui s'insèrent dans un mot pour former des noms. Le statut de dérivatif suffixé est parfois accordé à des unités qui ont par ailleurs un sens dans la langue, c'est-à-dire des unités pourvues de sens.

Généralement, un même dérivatif ne s'associe qu'aux unités d'une même catégorie grammaticale pour former d'autres assumant les mêmes fonctions grammaticales. D'autre part, on remarquera que les noms issus de l'adjonction d'un même dérivatif partagent un même champ sémantique.

Les dérivatifs retenus par les descriptions grammaticales du soṅay-zarma sont pour une large part des suffixes. Le statut de dérivatif (ou si l'on préfère d'affixe) n'est pas toujours évident pour certaines particules. La forme d'un dérivatif peut varier d'un parler à un autre. Par exemple, alors que dans les parlers zarma (région de Dosso et Ouallam), on retient la forme -ko, dans ceux du songhay (région de Téra et Tillabéry) les descriptions grammaticales notent -kow pour le même dérivatif.

L'adjonction d'un dérivatif à une unité peut avoir pour conséquence des changements morphologiques importants qui se traduisent le plus

souvent par la disparition de voyelle finale ; on notera également des cas où la voyelle finale brève de cette unité devient longue du fait de la suffixation d'un dérivatif qui commence par une consonne. C'est le cas généralement des monosyllabes.

Exemples :

bu	<i>'mourir'</i>	+ -yaŋ = buuyaŋ	<i>'fait de mourir'</i>
di	<i>'voir'</i>	+ -yaŋ = diiyaŋ	<i>'fait de voir'</i>

Cela dit, la liste ci-dessus n'épuise pas celle des dérivatifs du soŋay-zarma ; il est simplement à noter que ceux retenus ici sont mentionnés par les différentes descriptions de cette langue.

✓ Le dérivatif -andi

Même si l'orthographe de ce dérivatif est identique à celui d'un autre dérivatif qui par ailleurs comme lui s'ajoute à des verbes, ce dernier forme des noms qui sont en fait analysables généralement en termes de résultat de l'action exprimée par le verbe.

Exemples :

bana	<i>'payer'</i>	+ -andi = banandi	<i>'salaire'</i>
dira	<i>'partir'</i>	+ -andi = dirandi	<i>'faire partir'</i>
haŋ	<i>'boire'</i>	+ -andi = haŋandi	<i>'boisson'</i>

L'autre dérivatif de forme identique s'ajoute lui à des verbes pour former des verbes. Nous y reviendrons dans la partie de ce document consacrée au verbe.

✓ Le dérivatif -ante

Il s'ajoute à des verbes pour former des noms.

Exemples :

ban	<i>'finir'</i>	+ -ante = banante	<i>'qui est terminé'</i>
taabi	<i>'se fatiguer'</i>	+ -ante = taabante	<i>'qui est fatigué'</i>
kaasim	<i>'mélanger'</i>	+ -ante = kaasimante	<i>'qui est mélangé'</i>

Le même dérivatif s'ajoute aux numéraux cardinaux pour former des numéraux ordinaux.

ihinka	'deux'	+ -ante = ihinkante	'deuxième'
ihinza	'trois'	+ -ante = ihinzante	'troisième'
itaaci	'quatre'	+ -ante = itaacante	'quatrième'
igu	'cinq'	+ -ante = iguwante	'cinquième'

✓ Le dérivatif -yaŋ

Il s'ajoute à des verbes pour former des noms ; c'est un dérivatif très productif en cela qu'il permet de générer beaucoup de noms :

gana	'suivre'	+ -yaŋ = ganayaŋ	'le fait de suivre'
bana	'payer'	+ -yaŋ = banayaŋ	'le fait de payer'
di	'voir'	+ -yaŋ = diiyaŋ	'le fait de voir'
barmay	'échanger'	+ -yaŋ = barmayyaŋ	'le fait d'échanger'
tunandi	'soulever'	+ -yaŋ = tunandiyaŋ	'le fait de soulever'

Il convient de bien distinguer entre ce dérivatif et la marque du défini pluriel (homophone et homographe) et qui, à la différence du dérivatif, n'est pas collée aux noms qu'il détermine.

✓ Le dérivatif -ance

Il s'ajoute à des noms (généralement des noms de lieux, de région) pour former des noms désignant des personnes appartenant à une ethnie ou originaire d'une région.

Exemples :

hawsa	'pays haoussa'	+ -ance =	
hawsance	'personne haoussa (membre de l'ethnie)'		
bargu	'pays borgou'	+ -ance =	
bargance	'borgou, membre de l'ethnie'		
yoruba	'yorouba'	+ -ance =	
yorubance	'membre de l'ethnie yorouba'		

gurma 'pays gourma' + -ance =
 gurmance 'membre de l'ethnie gourmanché'
 moosi 'mossi' + -ance =
 moosance/moosince 'personne de l'ethnie mossi'

✓ Le dérivatif -taray

Il s'ajoute à des noms pour former d'autres noms exprimant soit une région, soit un trait du caractère (comportement).

Exemples :

hawsa	'haoussa'	+ -taray =	hawsataray	'pays haoussa'
zarma	'zarma'	+ -taray =	zarmataray	'pays zarma'
talka	'pauvre'	+ -taray =	alkataray	'pauvreté'
samo	'idiot'	+ -taray =	samotaray	'idiotie'
gabdi	'enjôleuse'	+ -taray =	gabditaray	'avec le comportement d'une enjôleuse'

✓ Le dérivatif -ko

En s'adjoignant à des verbes, il permet de former également des noms.

Exemples :

bu	'mourir'	+ -ko =	buuko	'mort, cadavre'
tubu	'hériter'	+ -ko =	tubuko	'héritier'
dandan	'apprendre'	+ -ko =	dandanko	'apprenti'
yaamar	'prodiguer des conseils'	+ -ko =	yaamarko	'conseiller'

✓ Le dérivatif -ray

Il s'ajoute également à des verbes pour former des noms. Exemples :

bay	'connaître'	+ -ray =	bayray	'connaissance'
may	'diriger'	+ -ray =	mayray	'pouvoir'
jisi	'déposer'	+ -ray =	jisiray	'chose déposée'
tugu	'cacher'	+ -ray =	tuguray	'chose cachée'

✓ Le dérivatif -kom

Il s'ajoute à des verbes pour former des noms.

Exemples :

bini	<i>'quémander'</i>	+ -kom = binikom	<i>'quémandeur'</i>
taari	<i>'mentir'</i>	+ -kom = taarikom	<i>'menteur'</i>
jante	<i>'tomber malade'</i>	+ -kom = jantekom	<i>'malade'</i>
dangay	<i>'se taire, être calme'</i>	+ -kom =	
		dangaykom	<i>'quelqu'un de calme'</i>

3.1.3. Les noms composés

La composition qui permet d'aboutir aux composés se définit comme la formation de mots dans laquelle chacun des éléments constitutifs pris isolément a un sens dans la langue. En sojay-zarma comme en français, dans la formation des noms, la composition peut ne mettre en jeu que des noms, ou un nom et un verbe ou encore un nom et un adjectif. Dans les deux langues les composés s'écrivent avec un trait d'union entre les composants (cf. orthographe en annexe).

3.1.3.1. La composition des noms en français

Elle met en jeu aussi bien des noms que des verbes et des adjectifs, ou encore des propositions.

✓ Verbe + nom

abat + jour	=	abat-jour
cache + sexe	=	cache-sexe
prie + Dieu	=	prie-Dieu
pense + bête	=	pense-bête
saute + mouton	=	s aute-mouton

✓ Préposition (ou adverbe) + nom ou verbe

arrière + boutique	=	arrière-boutique
avant + centre	=	avant-centre

sous + lieutenant = sous-lieutenant
sous- + développé = sous-développé

✓ Nom + nom

timbre + poste = timbre-poste
wagon + lit = wagon-lit
auto+ école = auto-école
decret + loi = decret-loi
guide + âne = guide-âne

3.1.3.2. La composition des noms en sonjāy-zarma

Il convient de bien distinguer dans cette langue entre composé et syntagme génétival car dans les deux cas il est question d'une simple juxtaposition de mots. Par ailleurs, la limite du procédé de composition est bien difficile à cerner de fait de l'existence de séquences de mots qui, du point de vue de leur représentation, c'est-à-dire au niveau conceptuel, fonctionnent chacune comme un mot. C'est le cas des séquences suivantes considérées par l'orthographe en vigueur comme expressions figées :

kurŋe si kani taray	<i>'un type de couverture'</i>
alboro na wayboro	<i>'efféminé'</i>
ni ce biyo ni ce kwaara	<i>'un type de natte'</i>
hanga si ham	<i>'arrière petit-fils'</i>
hari ra hansi	<i>'loutre'</i>

Le terme de composé est réservé dans cette langue à la formation de mots mettant en jeu deux unités distinctes de la langue ; les règles orthographiques commandent l'utilisation du tiret entre les éléments du composé.

✓ Nom + nom

beene *'ciel'* + hi *'pirogue'* = beene-hi *'avion'*
mo *'œil'* + diji *'miroir'* = mo-diji *'lunettes'*

guuru 'fer' + bari 'cheval' = guuru-bari 'vélo'
koηηo 'esclave' + zaara 'pagne' = koηηo-zaara 'type de plante'

✓ Nom + verbe

way 'femelle' + hiiji 'marier' = way-hiiji 'mariée'
kambe 'main, bras' + kar 'frapper' = kambe-kar 'coudée'
ham 'viande' + kosu 'se casser' = ham-kosu 'déchirure'
barikari 'cavalier' + hamnan 'suivre' = barikari-hamnan
'salamandre'

✓ Nom + adjectif

boη 'tête' + bi 'noir' = boη-bi 'ignorant'
curo 'oiseau' + bi 'noir' = curo-bi 'pintade'
haw 'vache' + bi 'noir' = haw-bi 'buffle'
me 'bouche' + kwaaray 'blanc' = me-kwaaray 'antilope'

3.2. Le genre

Selon les langues, on parle d'un ou de deux genres ; on distingue généralement entre un genre dit naturel et un autre dit grammatical. Alors que le français présente les deux types de genre, en soηay-zarma seul le genre dit naturel est marqué. En français où le genre grammatical existe, il est marqué par des particules qui sont ajoutées aux formes non marquées que sont les noms au masculin et au singulier. Ces marques varient en fonction des noms. Exemples :

<u>masculin</u>	<u>féminin</u>
ami	amie
chat	chatte
nigérien	nigérienne
chanteur	chanteuse
tigre	tigresse

Le genre naturel est quant à lui marqué dans les deux langues ; il y a tout de même lieu d'indiquer l'utilisation très fréquente en soηay-zarma des

termes aru et way, respectivement ‘mâle’ et ‘femelle’ pour former les mots permettant la distinction de genre. Exemples :

alboro ‘ <i>homme</i> ’	< aru ‘mâle’ + boro ‘ <i>personne</i> ’
wayboro ‘ <i>femme</i> ’	< way ‘ <i>femelle</i> ’ + boro ‘ <i>personne</i> ’
hansi way ‘ <i>chienne</i> ’	< hansi ‘ <i>chien</i> ’ + way ‘ <i>femelle</i> ’
kolḡay way ‘ <i>pigeon femelle</i> ’	< kolḡay ‘ <i>pigeon</i> ’ + way ‘ <i>femelle</i> ’
muusu aru ‘ <i>lionne</i> ’	< muusu ‘ <i>lion</i> ’ + aru ‘ <i>mâle</i> ’

Il existe des noms simples qui sont masculins ou féminins. Exemples :

gu	‘ <i>étalon</i> ’
binji	‘ <i>âne mâle</i> ’
tafa	‘ <i>jument</i> ’
jindi	‘ <i>bouc</i> ’
yeeji	‘ <i>taureau</i> ’
maali	‘ <i>dromadaire mâle</i> ’
zan	‘ <i>génisse</i> ’
bottal	‘ <i>brebis qui n’a pas porté</i> ’
herow	‘ <i>chèvre qui n’a jamais porté</i> ’

3.3. Le nombre

Si les deux langues s’opposent par l’inexistence en soḡay-zarma du genre grammatical, la notion de nombre grammaticalement marquée est quant à elle attestée dans les deux cas. En soḡay-zarma comme en français, on peut opposer le nombre défini au nombre indéfini. La différence entre les deux langues à ce niveau réside au niveau de la position de la marque du nombre.

En soḡay-zarma, la marque du nombre (défini ou indéfini) s’ajoute à des formes nominales qui en dehors de toutes marques correspondent à l’indéfini singulier du français. La marque du nombre (qui est par ailleurs la marque du défini ou de l’indéfini pluriel) est postposée aux noms. Pour le défini pluriel, les règles orthographiques du soḡay-zarma obligent à coller la

marque -ey au nom ; dans le cas de l'indéfini pluriel, la marque yaù n'est pas collée au nom qu'elle détermine. Exemples :

zankey	<i>'les enfants'</i>
zanka yaŋ	<i>'des enfants'</i>
borey	<i>'les personnes'</i>
boro yaŋ	<i>'des personnes'</i>
tirey	<i>'les papiers'</i>
tira yaŋ	<i>'des papiers'</i>
cawandikey	<i>'les enseignants'</i>
cawandiko yaŋ	<i>'des enseignants'</i>

Dans le cas du français, on peut parler de marques du nombre discontinues. En effet, les éléments marquant le nombre sont à la fois avant et après le nom, aussi bien dans le cas du défini que du pluriel. Exemples :

<i>les enfants</i>	<i>des enfants</i>
<i>les personnes</i>	<i>des personnes</i>
<i>les papiers</i>	<i>des papiers</i>
<i>les enseignants</i>	<i>des enseignants</i>

3.4. Autres déterminants du nom

Il s'agit là de toutes les unités qui apportent des précisions d'une nature ou d'une autre au nom. Ce sont entre autres les articles, les adjectifs et les compléments du nom. La comparaison de la détermination nominale dans les deux langues indique en premier lieu un nombre limité d'unités assurant cette fonction en soŋay-zarma. Par ailleurs, et s'agissant de la place du déterminant, on notera qu'en règle générale le déterminant est postposé au nom qu'il détermine dans le cas du soŋay-zarma alors qu'en français il précède le nom. Les règles d'écriture du soŋay-zarma obligent à coller la plupart des déterminants au nom qu'ils déterminent.

3.4.1. Les articles (définis et indéfinis)

En grammaire française, les articles sont des unités qui ont pour fonction la spécification (défini ou indéfini) et/ou le nombre. Dans la description grammaticale du soṅay-zarma, on parle plus de marque du défini ou d'indéfini. Les tableaux qui suivent donne les correspondances à ce niveau.

	<i>français</i>		
	<i>singulier</i>		<i>pluriel</i>
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	
<i>indéfinis</i>	un	une	des
<i>définis</i>	le/l'	la/l'	les
<i>définis contractés</i>	au = à le du = de le	–	aux = à les des = de les
<i>partitifs</i>	du, de l'	de la, l'	–

	<i>soṅay-zarma</i>	
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>indéfinis</i>	–	yaŋ
<i>définis</i>	-a/-o	-ey
<i>définis contractés</i>	–	–
<i>partitifs</i>	–	–

Il est à noter que la formation du défini singulier impose en soṅay-zarma le choix entre deux marques -o et -a. De manière générale, les noms terminés à l'indéfini singulier par **i, u, y, w, l, m, n, ŋ, l** et **r** forment leur défini singulier en -o ; les autres forment leur défini en -a.

indéfini singulier

hari 'eau'
doonu 'boule de mil'
goy 'travail'

défini singulier

haro 'l'eau'
doono 'la boule de mil'
goyo 'le travail'

lokkol	' <i>école</i> '	lokkolo	' <i>l'école</i> '
ham	' <i>viande</i> '	hamo	' <i>la viande</i> '
boŋ	' <i>tête</i> '	boŋo	' <i>la tête</i> '
garaw	' <i>dette</i> '	garawo	' <i>la dette</i> '
sana	' <i>aiguille</i> '	sanaa	' <i>l'aiguille</i> '
deene	' <i>langue (org.)</i> '	deena	' <i>la langue</i> '

Comme indiqué, la différence fondamentale entre le français et le soŋay-zarma à ce niveau est la place du déterminant ; les articles du français précèdent le nom, alors qu'en soŋay-zarma les marques du défini et de l'indéfini sont suffixées au nom. Cette suffixation s'accompagne dans bien de cas (en particulier dans le cas du défini) de changements morphologiques importants largement décrits dans les travaux de description de cette langue. Les divergences de points de vue des auteurs sont telles qu'il ne nous paraît pas pratique d'en faire un exposé dans le présent document. En fait, c'est sur la nature même des marques du défini singulier qu'il y a divergences de points de vue. Certains auteurs considèrent que la marque du défini singulier par exemple est une voyelle brève, ce qui pour d'autres ne rend pas compte de la véritable nature de cette marque qu'ils considèrent comme étant une voyelle longue (-aa, -oo).

3.4.2. Les adjectifs

La grammaire française distingue entre plusieurs types d'adjectifs parmi lesquels l'adjectif démonstratif, l'adjectif qualificatif et l'adjectif possessif.

3.4.2.1. L'adjectif qualificatif

En français, l'adjectif qualificatif peut être épithète, mis en apposition ou attribut du sujet. En soŋay-zarma, on ne peut avoir que la fonction épithète. Par ailleurs, alors qu'en français, l'ordre peut être déterminé-déterminant ou déterminant-déterminé, en soŋay-zarma seul l'ordre déterminé-déterminant est possible :

<u>adj + N</u>	<u>N + adj.</u>
<i>nouvel enfant</i>	zanka taji
<i>nouvel élève</i>	lokkoliize taji
<u>N + adj.</u>	--
<i>fait nouveau</i>	hari taji
<i>fait divers</i>	laabaari fo yaŋ

Enfin, à la différence du français où aussi bien le déterminé que le déterminant s'accorde en genre et en nombre, en soŋay-zarma seul le déterminant prend la marque du nombre, le genre grammatical n'existant pas dans cette langue.

<i>nouvel enfant</i>	zanka taji
<i>de nouveaux enfants</i>	zanka taji yaŋ
<i>le grand mouton</i>	feeji beero
<i>les grands moutons</i>	feeji beerey

3.4.2.2. L'adjectif démonstratif

Une fois de plus, la différence entre les deux langues à ce niveau réside dans la position de l'adjectif par rapport au nom qu'il détermine. Alors qu'en français l'adjectif démonstratif précède le nom, en soŋay-zarma il lui succède.

Le tableau suivant donne les correspondances d'adjectifs démonstratifs dans les deux langues.

<i>français</i>		<i>soŋay-zarma</i>		
<i>singulier</i>		<i>pluriel</i>	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>masculin</i>	<i>féminin</i>			
ce, cet	cette	ces	wo	wey/wo yaŋ

<u>Exemples :</u>	<i>cette maison</i>	fuwo wo
	<i>ces maisons</i>	fuwey wey / wo
	<i>ce cheval</i>	baryo wo

ces chevaux
cet enfant

bariyey wey / wo
koociya wo

Dans le cas du soḡay-zarma, il importe de bien faire la différence entre les marques du défini et les marques du démonstratif. Ces deux types de déterminant étant tous postposés au nom qu'ils déterminent, leur adjonction s'accompagne de changements morphologiques quasi identiques. Aussi, est-il possible de confondre la forme définie singulier d'un nom à sa forme avec adjectif démonstratif singulier, en particulier à l'oral.

3.4.2.3. L'adjectif numéral

Dans les deux langues, on distingue entre numéraux cardinaux et numéraux ordinaux ; ces derniers sont formés à partir des cardinaux. En soḡay-zarma, les numéraux ordinaux s'obtiennent généralement par adjonction du dérivatif -ante aux cardinaux. On notera ici aussi une différence entre le français et le soḡay-zarma quant à la position du déterminant : en français l'adjectif numéral, cardinal ou ordinal, précède le nom alors qu'en soḡay-zarma il lui succède.

Les numéraux cardinaux

un	afo
deux	(i)hinka
trois	(i)hinza
quatre	(i)taaci
vingt	waranka
trente	waranza

Les numéraux ordinaux

premier	(i)jina/sintina
deuxième	(i)hinkante
troisième	(i)hinzante
quatrième	(i)taacante
<i>etc.</i>	<i>wkc.</i>

3.4.2.4. L'adjectif indéfini

On notera ici aussi le nombre limité d'unités en soṅay-zarma pour exprimer le nombre important de distinctions existant à ce niveau en français. Le tableau suivant résume les correspondances français_soṅay-zarma.

	<i>français</i>				<i>soṅay-zarma</i>	
	<i>singulier</i>		<i>pluriel</i>		<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>		
<i>exprimant la quantité</i>	nul tout maint aucun	nulle toute mainte aucune	nuls tous maints différents divers	nulles toutes maintes différentes diveres quelques plusieurs	– kulu – ba afo	– kulu boobo dumi- dumi dumi- dumi afo yaṅ boobo
	quelque chaque aucun	quelque chaque aucune	plusieurs		afo fo afo kulu kulu/ba afo	
<i>exprimant la qualité</i>	tel même autre	telle même autre	autres	autres	filaana ba afo	afo yaṅ

Exemples :

Tout le mil a germé.

Hayno kulu zay.

Aucun grain de mil n'est sorti de terre.

Hayni ba afo mana fatta laabo ra.

Personne/Nul n'est venu te demander.

Boro kulu no mana ka ga ni ḥa.

Ce sont des ânes d'Issa qui ont ravagés ma récolte de mil.

Isa wane farkay fo yaṅ no na ay hayno ḥwa.

3.4.2.5. L'adjectif interrogatif

L'adjectif interrogatif est utilisé dans le cadre du questionnement partiel. Le tableau suivant résume les correspondances.

<i>français</i>				<i>soṅay-zarma</i>	
<i>singulier</i>		<i>pluriel</i>		<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>		
quel	quelle	quels	quelles	fo	fo yaṅ

Exemples :

Quelle voiture as-tu choisie ?

Mooto fo no ni suuban?

Quelles voitures as-tu choisies ?

Mooto fo yaṅ no ni suuban?

Qui a assisté à la soirée dansante d'hier ?

May no koy bi ciini fooro do?

On remarque que l'adjectif interrogatif succède au nom qu'il détermine en soṅay-zarma. En français, c'est l'adjectif qui vient avant le nom.

3.4.2.6. L'adjectif possessif

En français, il varie en fonction de la personne qui possède, de l'objet ou de la chose possédée ; il varie en personne avec le possesseur. En français, on a comme adjectifs possessifs :

Un seul possesseur : un seul ou plusieurs choses possédées

1ère personne singulier	masculin	<i>mon</i>
	féminin	<i>ma</i>
2ème personne	masculin	<i>ton</i>
	féminin	<i>ta</i>

3ème personne	masculin	<i>son</i>
	féminin	<i>sa</i>
1ère personne pluriel		<i>mes</i>
2ème personne pluriel		<i>tes</i>
3ème personne		<i>ses</i>

Plusieurs possesseurs : une ou plusieurs choses possédées

	une seule chose	plusieurs choses
1ère personne	notre	<i>nos</i>
2ème personne	votre	<i>vos</i>
3ème personne	leur	<i>leurs</i>

En sojay-zarma, il n'existe pas autant de distinctions ; les unités qui servent à établir toutes les distinctions existant en français sont les suivantes:

- au singulier

1 ^{ère} personne	ay
2 ^{ème} personne	ni
3 ^{ème} personne	nga / a
- au pluriel

1 ^{ère} personne	iri
2 ^{ème} personne	araŋ
3 ^{ème} personne	ngey / i

Outre l'opposition masculin/féminin qui n'est pas attestée en sojay-zarma, on remarque l'utilisation par cette langue des mêmes unités aussi bien lorsqu'il n'y a qu'une chose possédée que quand il y en a plusieurs.

Un aspect important à souligner est la relation entre syntagme associatif et le défini singulier, en particulier pour les termes (noms) de parenté. En effet, il y a équivalence entre la forme définie singulier des termes de parenté et la détermination associative dans laquelle la chose possédée est unique et la personne qui possède la troisième personne du singulier, ce qu'indiquent bien les exemples suivants :

a ja / a wane ja / jaŋo	=	<i>sa mère</i>
a baaba / a wane baaba / baabo	=	<i>son père</i>

a hasay / a wane hasay / hasa / hasayo	=	<i>son oncle</i>
a konday / a wane konday / konda	=	<i>sa marâtre</i>
a kayne / a wane kayne / kayno	=	<i>son frère cadet / sa sœur cadette</i>

3.4.3. Le complément du nom

Il s'agit d'une relation de détermination mettant en jeu des noms. On peut noter à ce niveau des différences entre le français et le soṅay-zarma. D'abord, et s'agissant de l'ordre, on a en français l'ordre déterminé-déterminant là où le soṅay-zarma a l'ordre déterminant-déterminé. D'autre part, en français le complément de nom est généralement introduit par une préposition alors qu'en soṅay-zarma, on a une juxtaposition des termes. Exemple :

<i>Le chef</i>	<i>du village</i>	<i>est malade.</i>
nom	complém. du nom	GV
Kwaaraa	bonkoono	sinda baani.
complément de nom	nom	V complément

3.5. Les substituts du nom

Comme l'indique leur nom, il s'agit ici d'unités qui ont la propriété de se substituer au nom dans ses fonctions. Il s'agit en fait des unités que la grammaire traditionnelle française appelle pronoms. Ils sont de plusieurs types. On parle en français de pronoms personnels sujets et de pronoms personnels en fonction objet. On y relève aussi des pronoms possessifs, des pronoms démonstratifs, des pronoms relatifs, des pronoms indéfinis et des pronoms interrogatifs.

Le fonctionnement de la langue soṅay-zarma intègre des notions de cette catégorie. On peut y retrouver les mêmes distinctions qu'en français, mais encore une fois, le nombre d'unités remplissant une même fonction varie d'une langue à l'autre.

3.5.1. Les pronoms personnels

Ils peuvent être sujets ou compléments dans les deux langues. Alors qu'en soḡay-zarma, ce sont les mêmes unités qui remplissent les deux fonctions, en français on note des différences dans l'inventaire des pronoms sujets et des pronoms compléments.

Les tableaux suivants donnent les correspondances français/soḡay-zarma.

✓ Les pronoms sujets

	<i>français</i>	<i>soḡay-zarma</i>
<i>1^{ère} sg.</i>	je	ay
<i>2^{ème} sg.</i>	tu	ni/nin
<i>3^{ème} sg.</i>	il/elle	a
<i>1^{ère} pl.</i>	nous	iri
<i>2^{ème} pl.</i>	vous	war/araḡ
<i>3^{ème} pl.</i>	ils/elles	i

Exemples :

<i>j'ai mangé</i>	ay ḡwa
<i>tu as dansé</i>	ni gaanu
<i>ils sont venus</i>	i ka
<i>nous partirons</i>	iri ga koy
<i>vous partirez</i>	araḡ ga koy

✓ Les pronoms compléments

	<i>français</i>	<i>sojaj-zarma</i>
<i>1^{ère} sg.</i>	me	ay
<i>2^{ème} sg.</i>	le	ni/nin
<i>3^{ème} sg.</i>	le/la/lui	a
<i>1^{ère} pl.</i>	nous	iri
<i>2^{ème} pl.</i>	vous	war/araŋ
<i>3^{ème} pl.</i>	leur	i

Exemples :

<i>je l'ai vu.</i>	ay diy'a.
<i>il me l'a donné</i>	a na a no ay se
<i>nous vous avons menti</i>	Iri taari araŋ se

Comme ci-dessus mentionné, le rapprochement de ces deux tableaux indique que le sojaj-zarma a recours aux mêmes unités pour les fonctions sujet et complément. Toutefois, pour que nga/ngey soit sujet, il faut que la phrase soit une phrase complexe. a et ey respectivement singulier et pluriel fonctionnent comme complément suivant obligatoirement le verbe.

3.5.2. Les pronoms relatifs

En français, le pronom relatif joue un triple rôle : il est pronom, il joue la fonction de mot de liaison et il a une fonction dans la subordination relative. La forme des pronoms relatifs varie selon leurs fonctions dans la proposition relative. La comparaison avec le sojaj-zarma à ce niveau peut se résumer à travers les tableaux qui suivent. Ces trois tableaux indiquent que pour toutes les fonctions, on a en sojaj-zarma une seule unité **kaŋ**, comme le démontrent bien les différents exemples.

✓ Pronoms relatifs en fonction sujet

	<i>français</i>	<i>sojay-zarma</i>
<i>forme simple</i>	qui	kaŋ
<i>formes complexes</i>	lequel laquelle lesquels lesquelles	

Exemples :

Tu as un fils qui parle français comme un Blanc.

Ni gonda ize kaŋ ga niine ceeri sanda annasaara.

Le fils du chef qui est admis au certificat est un vrai cancre

Bonkoono izo kaŋ du satpika wo boŋ-buuko bambata no.

✓ Pronoms relatifs en fonction de complément d'objet direct

	<i>français</i>	<i>sojay-zarma</i>
<i>formes simples</i>	qui que	kaŋ
<i>forme complexe</i>	lequel	

Exemples :

L'homme que j'ai rencontré est vieux.

Albora kaŋ ay kubay nd'a zeenu.

J'ai fini le travaillé que tu m'as laissé

Ay na goyo kaŋ ni dira ga naŋ ay se ban.

✓ Pronoms relatifs en fonction COI

	<i>français</i>	<i>soḡay-zarma</i>
<i>forme simple</i>	dont, à qui, à quoi, de qui, de quoi	kaḡ
<i>formes complexes</i>	auquel, duquel, Laquelle, auquel auxquels auxquelles	

Exemples :

L'élève dont je t'ai parlé est admis aux examens.

Lokkoliizo kaḡ sanni no ay te ni se du sattipika.

Le livre auquel j'ai pensé n'est pas disponible en librairie.

Tiraa kaḡ ga ay fongu si no tira neerayaḡ faadey ra.

Ce à quoi j'ai pensé ne s'est pas réalisé.

Haro kaḡ ay miila mana te.

3.5.3. Les pronoms indéfinis

On classe dans cette catégorie grammaticale un nombre important d'unités indiquant la quantité non dénombrée. Les correspondances suivantes ont été relevées lorsque l'on passe du français au soḡay-zarma.

✓ Entités négatives

<i>ni l'un ni l'autre</i>	ba afo, a sinda wo-ne wala wo-ne
<i>nul</i>	ba afo
<i>aucun</i>	ba afo
<i>pas un</i>	ba afo
<i>personne</i>	boro kulu, ba boro fo
<i>rien</i>	hari kulu, ba hari fo

✓ Entités positives

<i>l'un</i>	afa
<i>un autre</i>	afo
<i>l'unl'autre</i>	afo.....afa
<i>le même</i>	afollonka, nga
<i>quelqu'autre</i>	afo koyne
<i>l'autre</i>	afa
<i>les autres</i>	afey
<i>plus d'un</i>	hari kaŋ bisa afo/hari kaŋ ba afo
<i>chacun</i>	boro kulu, afo kulu
<i>untel</i>	filaana
<i>on</i>	i, a
<i>autrui</i>	boro fo
<i>la plupart</i>	ibaayaŋo kulu
<i>plusieurs</i>	iboobo, jama
<i>d'aucuns</i>	boro cindo / cindey
<i>qui que ce soit</i>	boro kulu kaŋ no
<i>n'importe qui</i>	boro kulu kaŋ no
<i>je ne sais qui</i>	ay si bay boro/hari kaŋ no
<i>tout</i>	kulu
<i>quoi que ce soit</i>	hari kulu kaŋ no/mate kulu kaŋ no
<i>n'importe quoi</i>	hari kulu kaŋ no/mate kulu kaŋ no
<i>je ne sais quoi</i>	ay si bay hari kulu kaŋ no
<i>autre chose</i>	hari fo
<i>quelque chose</i>	hari fo
<i>grand chose</i>	hari beeri fo, hari hanno fo, hari ce-kayante

3.5.4. Les pronoms interrogatifs

En français, ils présentent les mêmes formes que les pronoms relatifs (excepté dont qui ne peut être interrogatif) ; ils sont employés dans

l'interrogation partielle où ils peuvent remplir toutes les fonctions de sujet, d'attribut ou de complément.

Exemples :

<i>Qui marche ?</i>	fonction sujet
<i>Qui es-tu ?</i>	fonction attribut
<i>A qui parles-tu ?</i>	fonction COI

En sojay-zarma, le pronom interrogatif est différent du pronom relatif. Pour toutes les fonctions, on a une seule unité, à savoir may.

Exemples :

May no go ga dira?	<i>Qui marche?</i>
Nin no may?	<i>Qui es-tu ?</i>
May se no ni go ga salaj?	<i>A qui parles-tu ?</i>

.../...

4. Le verbe

Le verbe constitue une des notions de base de la description grammaticale des langues. Sa définition varie toutefois d'un document à un autre. Le Bon Usage par exemple définit le verbe comme suit : "Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Le verbe est susceptible de servir de prédicat, ou de faire partie du prédicat lorsqu'il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelle alors copule."

On voit bien à travers cette définition la complexité de la notion de verbe en ce sens que cette définition appelle celle d'autres concepts tels que prédicat, mode, temps et copule. Bien plus une application de cette définition à l'analyse des données du soṅay-zarma semble assez difficile. Dans ce qui suit, on verra que la définition même du verbe pour la description des données de chacune des deux langues doit se fonder entre autres sur les spécificités de chacune d'elle.

4.1. La catégorie des verbes

Les ouvrages de grammaire du français parle de verbe même lorsque les unités de la langue sont citées en dehors de tout contexte. On classe ces verbes en groupes sur la base de leur fonctionnement. Par exemple, un dictionnaire comme Le Petit Robert inventorie l'unité aller comme verbe de la langue française ; ce verbe appartient à un groupe de verbes qui ont des caractéristiques propres. On distingue en français entre trois groupes de verbes réguliers :

-
1. des verbes du premier groupe (*chanter, danser*)
 2. des verbes du deuxième groupe (*finir, grandir*)
 3. des verbes du troisième groupe (*rendre, voir*)

Ce classement des verbes en groupes repose sur plusieurs de critères parmi lesquels des caractéristiques morphologiques dans le cadre de la conjugaison. On dit par exemple que les verbes du premier groupe se terminent tous à l'infinitif par -er, qu'ils se conjuguent tous de la même façon. Dans ces conditions, on peut déjà à ce stade distinguer les verbes des autres unités de la langue, de part leurs formes.

Pour ce qui est du soṅay-zarma, nous avons déjà souligné le fait que beaucoup d'unités de cette langue fonctionnent selon le contexte comme verbe ou nom. Dans cette langue, l'opposition verbe / nom est plus basée sur le fonctionnement des unités dans la phrase que toute autre chose. La définition du verbe nécessite dans ce cas la prise en compte de l'unité supérieure d'organisation des unités de la langue qu'est la phrase. Par exemple une analyse des phrases suivantes, analyse dans laquelle on s'efforce de définir la fonction syntaxique de chacune des unités, permet de conclure à la définition de l'unité goy comme verbe du soṅay-zarma.

Haruuna goy gumo susubo.
Harouna a beaucoup travaillé ce matin.
Haysa mana goy bi zaari.
Aïssa n'a pas travaillé hier.
Iri ga goy iri laabo ma du ga koy nda jina.
Nous travaillons pour le développement de notre pays.

La même unité a dans d'autres contextes le statut de nom. Il en est ainsi dans les phrases suivantes :

A koy jamay ga goy ceeci.
Il est allé à Niamey chercher du travail.

A te handu fo no-din, amma day a mana du goy.
Bien qu'il y ait passé un mois, il n'a pas trouvé du travail.

Ces exemples montrent bien l'identité de forme entre nom et verbe. Ceci n'est toutefois pas une spécificité du soṅay-zarma ; on le retrouve dans de nombreuses langues négro-africaines, mais également en français. Dans cette langue, des unités comme manger, dîner et déjeuner ont à la fois les deux statuts. Toutefois, le nombre d'unités fonctionnant en soṅay-zarma selon le contexte comme nom ou verbe est plus important qu'en français.

Un autre aspect du fonctionnement du verbe en soṅay-zarma (qui rend peut être peu aisé la définition de la catégorie des verbes) est le fait que la forme d'un verbe ne change dans aucun contexte : à la différence du français, la forme du verbe reste inchangée quels que soient le temps, la personne. Autrement dit, il n'y a aucune variation de la forme du verbe. Et lorsque verbe et nom ont une même forme (avec un lien sémantique très étroit), seuls les affixes (dérivatifs ou déterminants) que l'on peut adjoindre à l'un ou l'autre et le contexte permettent de parler de verbe ou de nom.

Nous avons déjà donné des exemples de dérivatifs permettant de former des noms. Certains de ces dérivatifs ne s'adjoignent qu'à des verbes, d'autres ne s'associent qu'à des noms. Il existe par ailleurs des déterminants propres au nom : c'est le cas de la marque du défini singulier. Aussi, si goy a selon les contextes le statut de verbe ou de nom (travail / travailler), cette ambiguïté ne subsistera plus lorsqu'on lui adjoint la marque -o du défini singulier qui ne s'ajoute qu'à des noms.

Cela dit, le problème que pose l'identification des verbes en soṅay-zarma renvoie à un débat aussi vieux que les premières descriptions grammaticales des langues. La réflexion autour des notions de la grammaire a souvent posé la question des concepts de base, des éléments fondamentaux de la grammaire et des relations entre ces notions. Beaucoup de descriptions grammaticales considèrent les notions de nom et de verbe comme les éléments de base. Toutefois, la définition de l'une de ces deux notions rappelle souvent celle de l'autre, ou si l'on préfère sous-entend celle de

l'autre. Le débat a été poussé dans certains cas jusqu'à parler de primauté de l'une de ces deux notions sur l'autre. En français, on dit souvent : "Au commencement était le verbe." Cette assertion traduit si besoin est de la difficulté de définir la frontière entre nom et verbe.

L'une des définitions du verbe utilisée en grammaire française consiste à dire que le verbe est le mot de la phrase qui exprime l'action ou l'état du sujet. Mais cette définition se heurte au fait que le nom peut lui aussi exprimer l'action ou l'état. En témoignent des noms comme l'appel, la souffrance, la vieillesse.

En guise de synthèse à la définition du verbe, on doit retenir la nécessité dans le cas du soṅay-zarma de faire appel au contexte d'utilisation des mots pour distinguer entre nom et verbe. La procédure d'identification des catégories grammaticales recourant à l'analyse distributionnelle, en soṅay-zarma le nom peut être considéré comme l'unité susceptible de commuter avec le nom propre de personne. Le verbe pour sa part est généralement perçu comme centre organisateur de la phrase. Son fonctionnement et ses caractéristiques varient d'une langue à l'autre.

4.2. Types de verbes

Selon les langues, il existe des critères permettant de classer les unités reconnues comme verbes en types. La base des critères de regroupement des verbes en types est généralement morphologique. Mais on retient aussi des critères d'ordre syntaxique.

4.2.1. Les types de verbes en français

La grammaire traditionnelle française classe les verbes de cette langue en types, selon plusieurs critères. L'un des critères retenus est le comportement d'un verbe dans le cadre de la conjugaison. On oppose ainsi des verbes réguliers à des verbes irréguliers. La régularité fait référence aux variations morphologiques dans la conjugaison aux différents temps et modes que l'on retrouve en français.

Les verbes réguliers se répartissent à leur tour en trois groupes. Les verbes du premier groupe se terminent à l'infinitif par -er et ont leur participe présent en -ant. Les verbes du deuxième groupe ont leur infinitif en -ir et leur participe présent en -issant. La base de ce regroupement est l'identité de comportement des verbes d'un groupe dans la conjugaison. Ainsi, dans la conjugaison les verbes du premier groupe ont les mêmes désinences à tous les temps et à toutes les personnes. Nous reviendrons sur ces questions dans la partie consacrée aux modes, temps et aspects. L'important à ce stade est de retenir ces regroupements des verbes français réguliers en trois groupes.

<u>1.</u>	<u>2.</u>	<u>3.</u>
chanter	finir	prendre
danser	sortir	rendre
prier	partir	permettre
manger	sentir	mordre

En termes de statistique, les verbes du premier groupe constituent le lot le plus important : certains ouvrages indiquent qu'ils représentent 90% des verbes du français.

Il existe en français des verbes qui sont dits auxiliaires ou semi-auxiliaires. Ce sont des verbes qui entrent dans la conjugaison d'autres verbes, en particulier lorsqu'il s'agit des temps dits composés. De tous ces verbes, les auxiliaires être et avoir sont certainement les plus connus. Ils s'emploient dans la conjugaison des autres verbes :

Il est venu.
Nous avons dansé.
Vous êtes partis.
Nous avons été.

En dehors des auxiliaires être et avoir, le français compte des verbes appelés semi-auxiliaires. *Le Bon Usage* définit les verbes semi-auxiliaires de la manière suivante : "Les semi-auxiliaires sont des verbes qui, construits à l'infinitif, parfois avec un participe ou un gérondif, perdent plus ou moins leur signification propre et servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspect ou d'autres modalités de l'action." Le verbe le plus cité en exemple est le verbe aller.

Une autre différenciation des verbes français permet d'opposer des verbes transitifs à des verbes intransitifs. Le critère de base est ici purement syntaxique. En fait, il faut faire référence à l'organisation des mots en phrase pour se rendre compte du fait qu'il y a dans certaines phrases ce qu'il est convenu d'appeler un complément d'objet. Dans les phrases avec verbes ne comportant pas de complément d'objet, ces verbes sont dits intransitifs par opposition aux verbes transitifs qui admettent un complément d'objet. Et parmi les verbes transitifs, on distingue entre transitif direct et transitif indirect.

<i>Verbes transitifs</i>	<i>Verbes intransitifs</i>
<i>manger</i>	<i>mourir</i>
<i>boire</i>	<i>rester</i>
<i>acheter</i>	<i>venir</i>
<i>vendre</i>	<i>tomber</i>

Les ouvrages de grammaire française parlent également de verbes défectifs, c'est-à-dire des verbes dont la conjugaison n'est pas complète. Autrement dit, ce sont des verbes que l'on ne peut conjuguer à tous les temps et à toutes les personnes. C'est le cas des verbes comme valoir, dissoudre, absoudre et bouillir.

Certains verbes français sont dits impersonnels, c'est-à-dire des verbes qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier et qui ont généralement pour sujet le pronom personnel il. Dans les exemples suivants,

l'astérisque indique que les formes qu'il précède ne sont pas admises en français. Exemples :

pleuvoir	il pleut * je pleus * tu pleus * nous pleuvons, etc.
s'agir	il s'agit * je s'agis * tu s'agis, etc.
neiger	il neige * je neige * tu neiges, etc.
falloir	il faut * je faus * tu faus, etc.

Il est des verbes qui ont une valeur impersonnelle dans certains contextes seulement ; l'auxiliaire être par exemple s'emploie comme verbe impersonnel dans l'expression de vérité générale ou de constat. Exemples :

Il est nécessaire de boucher ce trou avant la saison des pluies.

Il est grand temps de commencer le travail.

Une autre catégorie de verbes réunis en français les verbes dits pronominaux. Il s'agit de verbes qui sont construits avec un pronom dit conjoint et qui est de la même personne que le sujet. Les verbes pronominaux peuvent être réfléchis ou réciproques, ou encore pas-sifs. Le caractère réfléchi d'un verbe pronominal s'observe à travers une analyse de l'action exprimée par ce verbe : le sujet exerce dans ce cas une action sur lui-même. Exemples :

Je me suis lavé.
Tu t'es lavé.
Il se lave.

Dans les réfléchis réciproques, les différents acteurs de l'action du verbe exercent cette action chacun sur chacun des autres. Exemples :

Ils se sont lavés
Ils se sont aidés
Nous nous sommes portés secours
Vous vous êtes moqués les uns des autres.

En guise de synthèse à cette présentation des types de verbes du français, on doit retenir qu'il existe un nombre important de regroupements de ces verbes à partir de critères qui relèvent essentiellement de la conjugaison aux différents temps et modes. Certains des critères sont du ressort de l'organisation des mots en phrase. La distinction verbe transitif / verbe intransitif par exemple repose sur le fait d'avoir ou non un complément. Il y a également à noter la possibilité qu'un même verbe appartienne à différents types, les critères de regroupement n'étant pas exclusifs.

4.2.2. Les types de verbes en soṅay-zarma

En soṅay-zarma, il n'est pas possible d'envisager un classement des verbes selon une terminaison à l'infinitif en sens que la forme d'un verbe est la même en dehors et en tout contexte.

On ne peut non plus parler de système de conjugaison en soṅay-zarma. Cela ne veut pas dire que dans cette langue ne distingue pas entre les différents temps, les différents modes et les différentes personnes.

Il s'agit là d'une simple différence de fonctionnement des deux langues liée comme on peut l'imaginer à la morphologie des deux langues. Il est à ce titre important de rappeler que le classement des langues en types à

partir de caractéristiques morphologiques, le français et le soṅay-zarma appartiennent à deux types différents de langues : le français comme beaucoup de langue indo-européen-nes fait partie du type flexionnel alors que le soṅay-zarma appartient à la famille des langues agglutinantes.

Toutefois, on peut regrouper les verbes de cette langue selon qu'ils admettent ou non les deux ordres syntaxiques SVO et SOV. Dans l'état actuel des connaissances de la langue, un regroupement systématique de tous les verbes selon ce critère de construction n'a pas été fait ; on peut seulement illustrer le fait que certains verbes n'admettent que l'une ou l'autre des deux constructions alors que d'autres admettent les deux. Le verbe day 'acheter' par exemple admet les deux constructions :

Ay day farkay.	Ay ga day farkay.	Ay go ga day farkay.
Ay na farkay day.	Ay ga farkay day.	Ay go ga farkay day.
<i>J'ai acheté un âne.</i>	<i>J'achèterai un âne.</i>	<i>Je suis en train d'acheter un âne.</i>

Le verbe ba 'aimer', bien que transitif n'admet que l'ordre SVO, ce qu'indiquent bien les exemples ci-après :

Ali ba Biiba.	Ali ga ba Biiba.
*Ali na Biiba ba.	*Ali ga Biiba ba.
Ali a aimé Biba.	Ali aime Biba.

Cela dit, il existe en soṅay-zarma des unités qui fonctionnent comme des verbes, mais n'ayant pas toutes les caractéristiques de ces verbes. Il s'agit des unités suivantes :

✓ ti/ci

Ay ga ti meetaro.
C'est moi l'enseignant.
Iri ga ci meetarey.
Nous sommes les enseignants.

-
- A ma ciya boro kaŋ gonda naanay.
Il faudrait que ce soit quelqu'un de sérieux.
- ✓ go
Iri go kalaasu yeena ra.
Nous sommes dans la salle de cours où il fait frais.
Faati go fu. *Fati est à la maison.*
Ay di Faati, a go baani samay.
J'ai vu Fati, elle se porte bien.
A go day Faati ma. *J'espère que Fati est au courant.*
- ✓ ne
Ay ne. *Me voici.*
Jiney ne adakaa ra. *Voici les bagages dans la malle.*
- ✓ no
Kadi no ka. *C'est Kadi qui est arrivée.*
Zankey no na hawro ŋwa.
Ce sont les enfants qui ont mangé le repas.

On ne peut parler de verbe au même titre que pour gaanu 'danser', car les phrases dans lesquelles se trouvent ces particules ne se prêtent pas à toutes les transformations et manipulations d'ordre syntaxique que permettent des phrases ayant les autres types d'unités de la langue reconnues comme verbes. Ces "verbes" ont donc un fonctionnement qui les rapproche des verbes défectifs du français.

Ceci étant, dans la présentation des types de verbes du français, on a pu constater une référence quasi systématique à un système de conjugaison. Dans cette langue, l'étude du système verbale ne peut faire l'économie de la conjugaison qui permet de mieux comprendre la morphologie du verbe, ce qui conduit à évoquer les questions de temps, de mode et d'aspect.

4.3. La formation des verbes

Dans les deux langues, il est possible de former des verbes à partir d'autres unités de la langue. Le procédé d'affixation utilisé pour la création des mots de la langue aboutit parfois à des verbes. On notera toutefois moins d'affixes pour créer des verbes que lorsqu'il est question de former des noms à partir d'autres mots de la langue, et ce dans les deux langues.

La formation des verbes utilise dans les deux langues essentiellement le procédé dit de dérivation à travers la suffixation. Pour ce qui est du français, on recense également des préfixes permettant de former des verbes à partir d'autres unités de la langue. L'unité à laquelle s'ajoute l'affixe peut être un nom ou un verbe ou encore un adjectif. Exemples :

✓ Préfixes

ad-	+	joindre	=	<i>adjoindre</i>
abs-	+	tenir	=	<i>abstenir</i>
dé-	+	brancher	=	<i>débrancher</i>
par-	+	faire	=	<i>parfaire</i>

✓ Suffixes

-iser	+	tyran	=	<i>tyranniser</i>
	+	solidaire	=	<i>solidariser</i>

En soṅay-zarma, dans la formation de verbes à partir d'autres unités par le procédé d'affixation, nous n'avons relevé qu'un seul affixe : il s'agit du suffixe -andi qui s'ajoute à des verbes pour former d'autres verbes avec, bien entendu, une valeur sémantique diffé-rente. Exemples :

bana	'payer'	+ andi =	banandi	'faire payer'
taabi	'souffrir'	+ andi =	taabandi	'faire souffrir'
no	'donner'	+ andi =	nooyandi	'donner'
dana	'être aveuglé'	+ andi =	danandi	'aveugler'
tiṅ	'être lourd'	+ andi =	tiṅandi	'alourdir'

Il y a tout de même lieu de rappeler qu'aussi bien en français qu'en soṅay-zarma, la formation d'unités par le procédé d'affixation aboutit le plus souvent à la formation de noms.

4.4. Modes, temps et aspects

Lorsque l'on consulte un ouvrage de grammaire de la langue française, la partie consacrée au verbe s'étend longuement sur un système dit de conjugaison. On y parle d'infinitif, de radical, de désinences, de modes, de temps, de personne, etc. En fait, dans cette langue, la forme d'un même verbe varie en fonction du temps et de la personne.

Dans le cas d'un verbe comme aller, les changements morphologiques introduits par la conjugaison à certains temps sont si importants qu'on se demanderait si l'on a vraiment affaire à la même unité ; en témoignent les formes de ce verbe aux temps suivants de l'indicatif.

<u>Présent</u>	<i>je vais</i>
	<i>tu vas</i>
	<i>il / elle va</i>
	<i>ils / elles vont</i>
<u>Futur simple</u>	<i>j'irai</i>
	<i>tu iras</i>
	<i>il / elle ira</i>
	<i>nous irons</i>
	<i>vous irez</i>
	<i>ils / elles iront</i>

Dans ce système de conjugaison du français, il est d'abord établi une distinction entre des modes. Il y a deux grands groupes de mode, à savoir les modes personnels et les modes impersonnels. Les modes personnels ou conjugués sont :

- l'indicatif
- le subjonctif

-
- le conditionnel
 - et l'impératif.

L'impératif est parfois considéré comme faisant partie du mode indicatif.

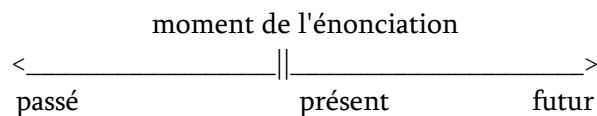
Les modes impersonnels du français sont au nombre de trois ; il s'agit de l'infinitif, le participe et le gérondif.

La distinction entre ces différents modes repose sur les transformations de la forme du verbe et de l'analyse que l'on peut faire de l'action et du fait exprimé par ce verbe.

Le mode indicatif est considéré comme le mode du fait ; c'est aussi le mode des phrases énonciatives et des phrases interrogatives. Quant au mode impératif, il fait référence aux phrases injonctives ; il ne s'emploie qu'aux deuxièmes personnes et à la première personne du pluriel.

Et à l'intérieur de chaque mode, il est fait une différence entre des temps. Le mode indicatif par exemple compte plusieurs temps : certains de ces temps sont dits simples (présent, passé simple, imparfait, futur simple), d'autres des temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur). On y trouve aussi des temps surcomposés (passé surcomposé, plus-que-parfait surcomposé, futur antérieur surcomposé).

Le temps tel qu'évoqué à travers la conjugaison en français doit être perçu comme une relation entre le moment de l'énonciation et le moment où se situe ce qui est exprimé par le verbe. Le présent par exemple exprime généralement la simultanéité entre le moment de l'énonciation et le moment de l'action du verbe. Le passé et le futur indiquent respectivement l'antériorité de l'évènement et la postériorité de l'évènement par rapport au moment de l'énonciation. On peut schématiser cela de la façon suivante :



De façon pratique, la conjugaison d'un verbe quelconque se traduit par des changements morphologiques qui sont fonction du temps, du mode et de la personne, de nombre et de voix. On parlera dans ce cadre d'un radical verbal (la trace de la forme du verbe) auquel s'ajoutent des désinences de temps et de personne, de nombre, etc. C'est ce qu'illustre bien la conjugaison du verbe du premier groupe chanter à certains temps du mode indicatif.

Temps simples

Temps composés

Présent

je chante
tu chantes
il / elle chante
nous chantons
vous chantez
ils / elles chantent

Passé composé

j'ai chanté
tu as chanté
il / elle a chanté
nous avons chanté
vous avez chanté
ils / elles ont chanté

Passé simple

je chantai
tu chantas
il / elle chanta
nous chantâmes
vous chantâtes
ils / elles chantèrent

Passé antérieur

j'eus chanté
tu eus chanté
il / elle eut chanté
nous eûmes chanté
vous eûtes chanté
ils / elles eurent chanté

Imparfait

je chantais
tu chantais
il / elle chantait
nous chantions
vous chantiez
ils / elles chantaient

Plus-que-parfait

j'avais chanté
tu avais chanté
il / elle avait chanté
nous avions chanté
vous aviez chanté
ils / elles avaient chanté

Futur

je chanterai
tu chanteras
il / elle chantera
nous chanterons
vous chanterez
ils / elles chanteront

Futur antérieur

j'aurai chanté
tu auras chanté
il / elle aura chanté
nous aurons chanté
vous aurez chanté
ils / elles auront chanté

La conjugaison d'un verbe du deuxième groupe comme finir fera également apparaître des variations de la forme de ce verbe. C'est pour toutes ces raisons que l'apprentissage du système de conjugaison du français se fait à travers un verbe modèle de chaque groupe. Lorsqu'un élève assimile la conjugaison d'un verbe du premier groupe à un temps d'un mode donné, il lui très facile de conjuguer tous les autres verbes de ce même groupe aux même temps et même mode.

Si les ouvrages de grammaire française enseignent encore ces distinctions de temps de l'indicatif, il n'en reste pas moins que le commun des usagers de la langue n'use pas couramment de toutes ces distinctions. Les temps dits composés et surcomposés de l'indicatif (ceci vaut aussi pour certains temps des autres modes) ne sont pas tous connus de tous les usagers de la langue ; c'est essentiellement la tradition normative qui en fait cas, en particulier à l'écrit.

Pour revenir aux modifications de la forme du verbe relativement à la conjugaison, il faut dire que la forme conjuguée du verbe contient plusieurs informations au nombre desquelles les désinences de temps, de personne et de nombre. Ces désinences sont associées au radical du verbe, c'est-à-dire l'élément qui porte le sens du verbe. Le radical d'un verbe peut être identique quels que soient les temps et modes. C'est le cas du verbe chanter qui a pour radical unique chant. Le verbe finir a en revanche selon le contexte pour radical fini ou finis. Dans le cas du verbe aller, on parlera de quatre formes différentes du radical, à savoir :

<i>v-</i>	dans	<i>tu vas</i>
<i>al-</i>	dans	<i>allons</i>
<i>aill-</i>	dans	<i>(que) j'aille</i>
<i>ir-</i>	dans	<i>j'irai.</i>

Au radical sont associées différentes particules qui indiquent le temps, la personne et le nombre. On peut par exemple constater à travers la conjugaison du verbe chanter des différences de terminaison (il s'agit ici des parties qui suivent le radical). Selon le temps et la personne, on relève des terminaisons différentes qui varient parfois aussi en fonction du mode. Nous ne nous étalerons pas plus longuement sur cette dimension de la conjugaison même si elle témoigne de la spécificité de cette langue par rapport au soṅay-zarma. On se contentera d'en donner une illustration. L'enseignement de la conjugaison retient par exemple les terminaisons suivantes pour les différentes personnes du présent de l'indicatif lorsqu'il s'agit d'un verbe du premier groupe :

1ère personne du singulier	<i>-e</i>
2è personne du singulier	<i>-es</i>
3è personne du singulier	<i>-e</i>
1ère personne du pluriel	<i>-ons</i>
2ème personne du pluriel	<i>-ez</i>
3è personne du pluriel	<i>-ent</i>

Ces désinences peuvent changer, notamment pour certaines personnes, lorsqu'il s'agit d'un verbe du deuxième groupe même s'il est conjugué au même temps. On se rend alors compte de la complexité de la morphologie du verbe en français, en particulier lorsqu'il est question de conjugaison.

On ne peut dire autant du système verbal du soṅay-zarma. Une des différences entre les deux systèmes est le fait qu'en soṅay-zarma, la forme du verbe reste identique quels que soient le temps, la personne et le mode.

On ne peut parler de système de conjugaison dans les mêmes dimensions qu'en français. Ceci ne veut nullement dire que le sojay-zarma ignore les distinctions temporelles ci-dessus évoquées.

Dans cette langue, les notions de temps et de personne par exemple sont introduites par des particules qui ne sont affixées ni au verbe, ni aux unités indiquant la personne. On observe donc un simple juxtaposition des différents éléments. Dans les exemples suivants, on constate bien que la forme du verbe (soulignée) est la même aux différents temps :

ay <u>koy</u>	<i>je suis parti</i>
a <u>koy</u>	<i>il est parti</i>
iri <u>koy</u>	<i>nous sommes partis</i>

ay go ga <u>koy</u>	<i>je suis en train de partir</i>
a go ga <u>koy</u>	<i>il est en train de partir</i>
iri go ga <u>koy</u>	<i>nous sommes en train de partir (nous partons)</i>

ay ga <u>koy</u>	<i>je partirai</i>
a ga <u>koy</u>	<i>il partira</i>
iri ga <u>koy</u>	<i>nous partirons</i>

ay mana <u>koy</u>	<i>je suis pas parti</i>
ni mana <u>koy</u>	<i>tu n'es pas parti</i>
iri mana <u>koy</u>	<i>nous ne sommes pas parti</i>

ay si <u>koy</u>	<i>je ne partirai pas / je ne pars pas</i>
ni si <u>koy</u>	<i>tu ne partiras pas / tu ne pars pas</i>
iri si <u>koy</u>	<i>nous ne partirons pas / nous ne partons pas</i>

Une analyse approfondie de ces séquences permet de remarquer que dans le cas du soṅay-zarma, la variation de temps tient généralement à une particule qui se place entre le pronom personnel et le verbe. Il y a toutefois des cas où l'on constate une simple juxtaposition du pronom personnel et du verbe. Cette absence de marque doit être considérée comme une marque. Nous y reviendrons.

Dans les descriptions de langues négro-africaines, lorsqu'il est question d'établir cette relation entre le moment de l'énonciation et le moment où se situe l'action du verbe, on a généralement recours à la notion d'aspect. Ces langues sont dites langues à aspect par opposition à des langues à système temporel. Les langues slaves comme beaucoup de langues africaines sont dites langues à système d'aspect. Dans cette optique, une langue est soit à aspect, soit à temps. Il s'agit là d'un faux débat, le temps et l'aspect constituant deux visions différentes du déroulement de l'action exprimée par le verbe.

La définition du temps conjugué à travers les données du français parle du rapport entre le moment où se situe l'action du verbe (ou ce qu'exprime le verbe) et le moment où l'on parle de cette action. Le passé par exemple indique l'action s'est produite avant le moment où l'on en parle.

Une autre analyse de l'action du même verbe est possible. On peut en effet analyser cette action exprimée par le verbe dans son déroulement, dans son accomplissement. C'est cette analyse de l'action du verbe dans sa progression, dans son déroulement que l'on appelle l'aspect. Sur cette base, on oppose généralement un aspect accompli à un aspect non accompli, un aspect perfectif à un aspect non perfectif.

On se rend alors compte du fait que l'aspect est une notion valable pour une langue comme le français. Que l'action soit présente, passée ou future (du point de vue temporel), elle peut faire l'objet d'une analyse sous l'angle de son déroulement, de sa progression. C'est qu'indiquent bien les analyses du présent de l'indicatif faisant état d'un présent progressif ou encore d'un présent d'habitude.

Les travaux de description du soṅay-zarma font plus cas d'aspect que de temps. Rares sont les travaux qui font cas de système de conjugaison, ou encore de temps conjugués comme c'est le cas en français. Toutefois, une analyse des données permet de rapprocher le système de temps conjugués du français au système du soṅay-zarma. On pourra de cette façon établir certaines correspondances, toutes les distinctions temporelles du français ne se retrouvant pas en soṅay-zarma.

Si l'on s'en tient au système aspectuel tel que décrit pour le soṅay-zarma, on opposera dans cette langue un aspect accompli à un aspect non accompli. On a en plus de cette distinction de base, l'opposition positif/négatif qui intervient pour chaque aspect. La marque d'aspect varie en fonction de ces critères mais également en fonction de l'ordre des éléments de la phrase. A cet effet, il y a lieu de rappeler qu'en soṅay-zarma deux ordres syntaxiques sont possibles, à savoir SOV et SVO. Dans le cas des verbes transitifs, autrement dit des verbes qui admettent un complément d'objet, on notera qu'au niveau de l'accompli positif, la marque est fonction de l'ordre. Exemples :

Accompli positif

ay koy	<i>'il est parti'</i>
a day feeji	<i>'il a acheté un mouton'</i>
a na feeji day	<i>'il a acheté un mouton'</i>
Haysa na doonu duru	<i>'Aïssa a préparé de la boulé'</i>
Zankey na hawro ùwa	<i>'les enfants ont mangé le repas'</i>

On remarque à travers ces exemples que lorsque l'ordre syntaxique est SOV, une particule **na** s'intercale entre le sujet (ici le pronom personnel **a**) et l'objet (ici **feeji**). En revanche, lorsque le verbe n'est pas transitif (comme c'est le cas du verbe **koy** 'aller') ou lorsque l'ordre syntaxique est SVO, il n'existe aucune unité à laquelle on pourrait affecter la fonction grammaticale de marqueur d'aspect.

Dans ces conditions, le **na** est généralement considéré comme la marque aspectuelle de l'accompli positif. Certains auteurs ne lui accordent pas cette valeur arguant du fait que son apparition soit liée à un ordre syntaxique, en l'occurrence l'ordre SOV. Le rapprochement avec les autres marques d'aspect à travers des phrases permet de constater que la particule **na** occupe la même place que ces différents marqueurs d'aspects. On peut alors parler de commutation. Les exemples suivants indiquent que la particule **na** occupe la même position que les unités mises en gras et qui font office de marqueurs d'aspect.

Accompli négatif

ay mana koy	<i>il n'est pas parti</i>
a mana day feeji	<i>il n'a pas acheté un mouton</i>
a mana feeji day	<i>il n'a pas acheté un mouton</i>

Inaccompli positif

ay ga koy	<i>j'irai</i>
a ga day feeji	<i>il achètera un mouton</i>
a ga feeji day	<i>il achètera un mouton</i>
ay go ga koy	<i>je pars (je suis en train de partir)</i>
a go ga day feeji	<i>il est en train d'acheter un mouton</i>
a go ga feeji day	<i>il est en train d'acheter un mouton</i>

Inaccompli négatif

ay si koy	<i>il ne partira pas</i>
a si day feeji	<i>il n'achètera pas de mouton</i>
a si feeji day	<i>il n'achètera pas de mouton</i>
ay si ga koy	<i>il n'est pas en train de partir</i>
a si ga day feeji	<i>il n'est pas en train d'acheter un mouton</i>
a si ga feeji day	<i>il n'est pas en train d'acheter un mouton</i>

Cela dit, outre les éléments grammaticaux qui indiquent le temps, la précision du temps de l'action du verbe peut être apportée dans les deux

langues par les unités appelées en grammaire traditionnelle française 'adverbes de temps'. Exemples :

j'ai été hier ay koy bi
j'irai aujourd'hui/demain ay ga koy hunkuna / suba

Les adverbes relevés dans les deux langues sont les suivants :

<i>autrefois</i>	waato, (za) doŋ
<i>demain</i>	suba
<i>aujourd'hui</i>	hunkuna /hoŋ
<i>plus tard</i>	da a tonton
<i>après demain</i>	suba si
<i>dans peu de temps</i>	da a tonton/ne ga koy kayna
<i>antan</i>	doŋ
<i>naguère</i>	waato
<i>tout à l'heure</i>	sohoŋ nda
<i>tout de suite</i>	sohoŋ nda
<i>il y a de cela très longtemps</i>	za gayyaŋ, za doŋ-doŋ
<i>l'année dernière/passée</i>	mannaŋ

.../...

5. La phrase

Jusqu'ici, il n'a été question que d'unités de langue remplissant telle ou telle fonction dans une organisation appelée la phrase. En effet, les unités de chaque langue, verbe comme nom, s'associent dans une unité de rang supérieur dénommée la phrase. Et c'est par rapport à la place et à la fonction d'une unité dans la phrase que l'on parle de telle ou telle fonction grammaticale, de telle ou telle catégorie grammaticale. Dans ce qui suit, il est question de l'analyse de la phrase en termes de constituants, mais aussi de définir les types de phrase.

5.1. Constituants de la phrase, types de phrases

La phrase est généralement considérée comme une unité de communication présentant une structuration qui varie d'une langue à l'autre. L'analyse de la phrase fait ressortir des éléments que l'on peut qualifier de fondamentaux et des éléments qui, sans être obligatoires, donnent une autre dimension à la phrase. Parmi les constituants de la phrase, des éléments comme sujet (ou nom en fonction sujet), verbe et compléments (noms en fonction compléments), le sujet et le verbe étant considéré comme les éléments fondamentaux de la phrase. La place du sujet par rapport au verbe varie d'une langue à l'autre.

En français comme en sojay-zarma, une telle conception de la phrase ne pose aucun problème dans la mesure il est aisé d'analyser les productions des locuteurs en termes de phrases constituées des éléments ci-dessus définis.

Cela dit, la phrase s'analyse généralement en deux constituants principaux que sont le sujet et le verbe. Et lorsqu'une phrase contient plus d'un verbe, on parle généralement de phrase complexe distincte de la phrase simple à un seul verbe. Les phrases suivantes sont simples.

Exemples :

J'ai été au marché/je suis allé au marché.

Ay koy habu.

Les enfants jouent dans la cour de l'école.

Zankey go ga fooru lokkolo batama ra.

La phrase complexe quant à elle contient plus d'un verbe. Elle constitue en général la mise en relation de phrases simples par les mécanismes de coordination et/ou de subordination. Exemples :

J'ai rencontré l'homme dont tu m'as parlé.

Ay di albora kaj sannu ni te ay se.

Il n'a pas retrouvé les documents que je lui avais confiés.

A mana di jiney kaj ay talfi a ga.

Cela dit, l'analyse d'un énoncé en phrase simple ou complexe procède de son analyse en constituants. Cette analyse en constituants immédiats de la phrase permet de constater que la phrase simple est celle qui n'a qu'un verbe. Ce verbe peut avoir ou non un sujet et un complément, et cela dans les deux langues. On parle également de groupe nominal en fonction sujet pour le sujet et de groupe nominal en fonction complément pour le complément. Si l'on retient les abréviations GN1 pour sujet, GV pour groupe verbal et GN2 pour complément, l'analyse en constituants immédiats des phrases simples suivantes donne ce qui suit :

Les enfants jouent dans la cour de l'école.

GN1 GV GN2

Zankey go ga fooru lokkolo batamaa ra.

De la même façon, on peut analyser la phrase complexe en constituants immédiats ; dans ce cadre, on notera plus d'un groupe verbal.

J' ai rencontré l'homme dont tu m'as parlé.
 GN GV GNrelat. GN GV

Dans cette phrase complexe, on distingue entre une proposition principale (j'ai rencontré l'homme) et une subordonnée (dont tu m'as parlé), obtient :

Ay di albora kaŋ sanni ni te ay se.
 GN GV GN relat. GN GN GV GN

5.2. Les transformations de la phrase

L'analyse du discours en termes de phrase repose généralement sur sa forme dite déclarative ou énonciative. Il existe des procédés permettant d'attribuer une autre valeur à la phrase, une valeur autre que celle de la déclaration. Ces procédés sont appelés transformations de la phrase déclarative permettant d'aboutir aux distinctions phrase interrogative / phrase négative / phrase interro-négative / phrase exclamative, etc.

✓ Phrases déclaratives

Nous sommes en classe.
Je viens d'Allemagne.

Iri go kalaaso ra.
 Ay fun Jaamey laabu.

✓ Phrases négatives

Nous ne sommes pas en classe.
Je ne viens pas d'Allemagne.

Iri si kalaaso ra.
 Ay mana ka ga fun Jaamey laabu.

✓ Phrase interrogative

Vont-ils nous payer aujourd'hui ? I ga iri bana hunkuna mo day?
Quand est-ce qu'ils vont nous payer? Waati fo no i ga iri bana?

✓ Phrase interro-négative

Ne penses-tu pas qu'ils sont fatigués ?

Ni si tammahã kaŋ i farga?

Ne pensez-vous pas que le programme est chargé ?

Araŋ mana di kaŋ goyo ga ba no?

La phrase interronégative combine la négation et l'interrogation.

✓ Phrase impérative (injonctive)

Viens ! Ka !

Venez ! Wa ka !

Allons ! Iri ma koy !

On demande ou on interdit un acte à quelqu'un. Cette phrase est le plus souvent marquée par une intonation descendante.

✓ Phrase exclamative

Qu'il fait froid ! Amma yeeni go! Wo ga ti yeeni!

Quelle magnifique robe ! Amma kwaayo ga boori!

Qu'est-ce qu'elle est belle ! Wo ga ti ize-way!

.../...

Bibliographie

Arrive, M. - F. Gadet, M. Galmiche. 1986.

La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française. Paris : Flammarion.

Attouman, Mariama A. Yansambou. 1991.

Le système aspectuel du zarma. Mémoire de Maîtrise, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Linguistique. Niamey : Université Abdou Moumouni.

Creissels, Denis. 1995.

Éléments de syntaxe générale. Paris : PUF.

Garde, Paul. 1968.

L'accent. Paris : PUF.

Grevisse, Maurice. 1993.

Le Bon Usage. Grammaire française. Paris - Louvain-la-Neuve : Edition Duculot.

Guex, André - Marianne Pithon. 1998.

Manuel de phonétique français. Université de Lausanne : Ecole de Français moderne.

Hamani, Abdou. 1981.

La structure grammaticale du zarma, essai de systématisation. Thèse de doctorat d'Etat. Paris : Université de Paris.

Heath, Jeffrey. 1999.

A Grammar of Koyra Chiini, The Songhay of Timbuktu.

Berlin - New York : Mouton - de Gruyter

Maazou, Areynatou Maga. 1993.

Analyse syntaxique du soney. Thèse présentée à la Faculté des Etudes Supérieures pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor. Université de Laval.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 2005.

Grammaire méthodique du français, Quadriga/Presses Universitaires de France, Paris

Oumarou Yaro, Bourahima. 1993.

Eléments de description du zarma. Thèse de Doctorat Nouveau Régime. Grenoble : Université Stendhal.

Seydou Hanafiou, Hamidou. 1990.

L'aspect en songhay kaado (Niger). Pré-mémoire de recherche (DEA). Lyon, Université Jean Moulin.

Seydou Hanafiou, Hamidou. 1995.

Eléments de description du Kaado d'Ayorou-goungokoré (Parler songhay du Niger), Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Grenoble : Université Stendhal.

Thomas, J.M.C. - L. Bouquiaux, L. & F. Cloarec. 1976.

Initiation à la phonétique : Phonétique articulatoire et phonétique distinctive. Paris : PUF.

.../...